



Diagnostic
patrimonial
urbain
paysager

Seine Aval

78

Bonnières

- sur -

Seine

CAUE 78

conseil d'architecture,
d'urbanisme
et de l'environnement
des Yvelines

 **île de France**

Le territoire de Seine Aval est promis à d'importants bouleversements dans les années à venir dans le cadre du Grand Paris et de l'Opération d'Intérêt National. Pour garder la mémoire de ce territoire, le présent projet d'un diagnostic patrimonial, urbain paysager et photographique a été mis en place par le service Patrimoines et Inventaire de la Région Ile-de-France et le CAUE des Yvelines qui a reçu le soutien financier de la DRAC.

**DIAGNOSTIC PATRIMONIAL, URBAIN ET PAYSAGER
SEINE AVAL**

Synthèse communale

BONNIERES-SUR-SEINE

Etude réalisée par :

Roselyne Bussière, conservateur du patrimoine, Région Ile-de-France

Hélène Bouisson, architecte-conseiller, CAUE des Yvelines

François Adam, paysagiste-conseiller, CAUE des Yvelines

Laurent Kruszyk, photographe, Région Ile-de-France

Avec la participation de :

Diane Bétored, cartographe, Région Ile-de-France

Christelle Berger, architecte-conseiller, CAUE des Yvelines

Jérémy Camarena, sigiste, CAUE des Yvelines

Pascale Czobor, chargée de mission développement durable, CAUE des Yvelines

**Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement des Yvelines
Service Patrimoines et Inventaire de la Région Ile-de-France**

Juin 2011

SOMMAIRE

DIAGNOSTIC PATRIMONIAL

1. Méthodologie	p. 1
2. Ressources documentaires	p. 2
3. Le site et son occupation ancienne	p. 7
4. Les transformations de l'ère industrielle	p. 8
5. Les extensions récentes	p. 11
6. Typologies dominantes et état du bâti	p. 12
7. Perspectives d'inventaire	p. 22
8. Tableau récapitulatif	p. 26

REGARD DU PHOTOGRAPHE	p. 29
------------------------------------	-------

DIAGNOSTIC URBAIN

1. Caractéristiques urbaines	p. 37
2. Relation au projet	p. 50

DIAGNOSTIC PAYSAGER

La méthode	p. 55
Typologie et localisation	p. 57
Relevé descriptif	p. 58
Conclusion	p. 64

ANNEXES - Connaissance, prise de conscience, actions locales : de nouveaux outils, les diagnostics patrimoniaux	p. 67
- Presqu'île en terre, la boucle de Moisson	p. 91

GLOSSAIRE	p. 107
------------------------	--------

RESSOURCES DOCUMENTAIRES	p. 110
---------------------------------------	--------

DIAGNOSTIC PATRIMONIAL

1. Méthodologie

Pour réaliser ce diagnostic patrimonial de la manière la plus efficace possible, il a été décidé de :

- Faire des recherches préalables sommaires (pas de recherches en archives) dans les ouvrages généraux comme Flohic, les bases du Ministère, les monographies locales.
- Rassembler les cartes anciennes les plus disponibles (atlas Trudaine, carte des Chasses, plan d'Intendance, cadastre napoléonien).
- L'essentiel est l'enquête de terrain, c'est le cœur du diagnostic.
 - Elle est faite à partir du cadastre actuel sur lequel a été reporté le cadastre napoléonien (de manière sommaire).
 - Les îlots repérés sont définis à partir de ce report (le centre ancien est systématiquement parcouru). Pour le reste, on choisit à partir de la comparaison cartes IGN de 1980- carte actuelle les îlots dans lesquels un repérage sera réalisé.
 - On remplit une grille de terrain qui reprend les principales caractéristiques des bâtiments classés pour ce qui est de l'habitat en grandes typologies : maisons de bourgs, maisons rurales, etc.
 - Chaque édifice repéré est photographié par le chercheur. Les fiches et les photographies porteront le même nom : commune abrégée plus numéro.
 - Les fiches de repérage sont saisies sur une base de données (Cindoc).
 - Ce qui permet d'alimenter le SIG : les bâtiments sont entourés et une jointure est réalisée qui permet de cartographier la typologie.
- Rédaction d'une synthèse par commune.

Ce mode opératoire comporte bien évidemment de nombreuses limites :

- C'est un regard rapide sur le terrain (pas toujours aussi objectif qu'on le voudrait, notamment en ce qui concerne les dénaturations).
- C'est un regard porté depuis la rue sur le patrimoine car il est impossible d'entrer dans les maisons.
- C'est un préalable à toute étude ultérieure :
Qu'une maison soit repérée ne signifie pas qu'elle doit être figée pour l'éternité. Et qu'une maison ne le soit pas ne signifie pas qu'elle doit être détruite. Ce sont juste des clefs de lecture du patrimoine qui permettent d'en saisir la spécificité et la richesse.
Ce diagnostic patrimonial doit permettre ensuite de choisir en connaissance de cause les terrains sur lesquels sera menée ultérieurement une opération d'inventaire topographique.

2. Ressources documentaires

Années	1793	1831	1911	1936	2006
Population	706	800	1342	1594	4059

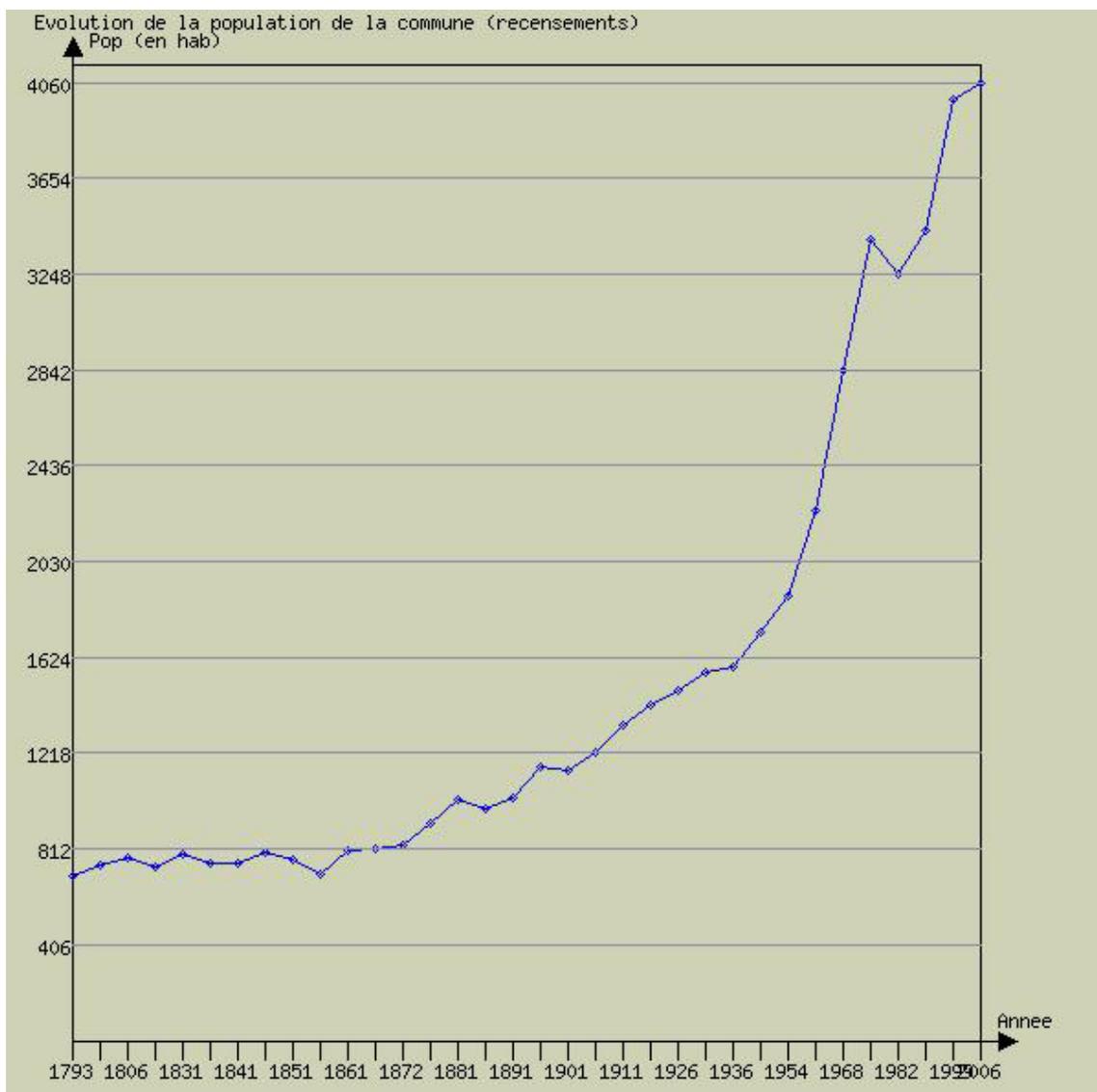
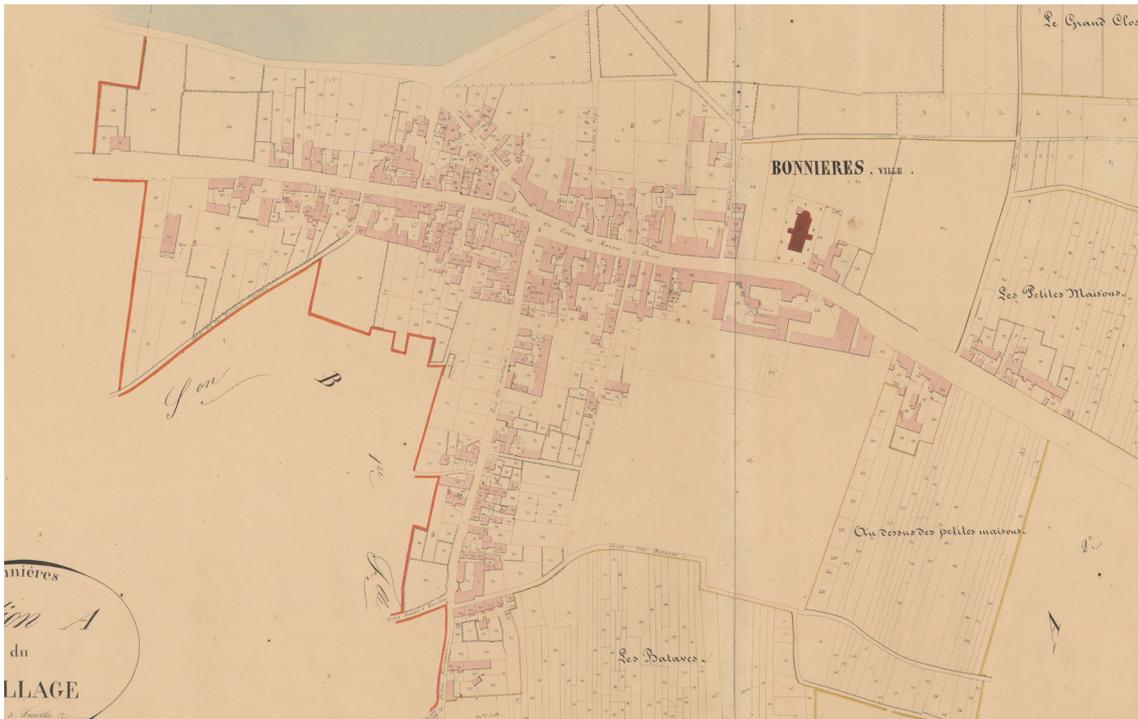
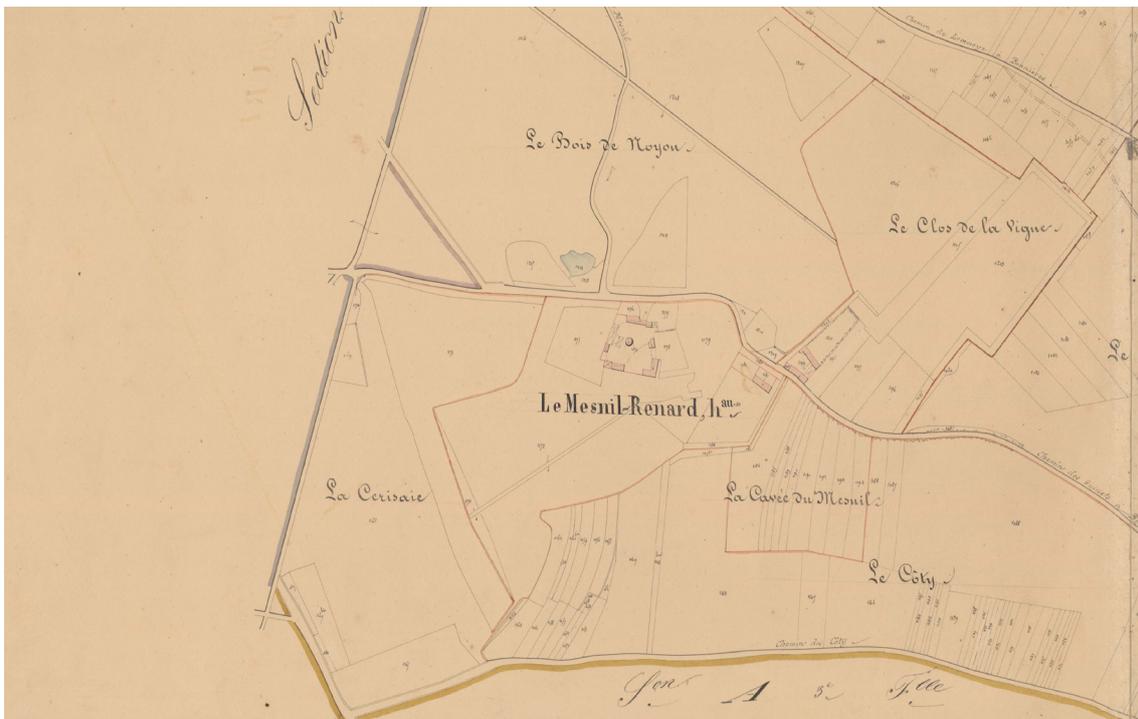


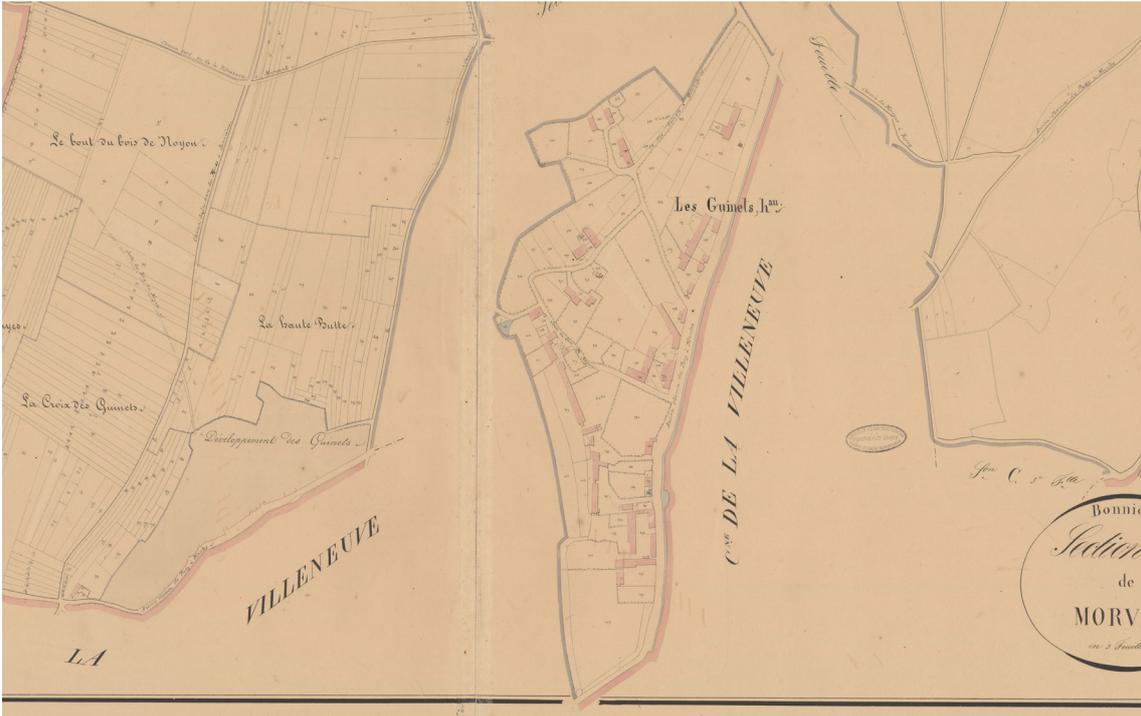
Diagramme d'évolution de la population (<http://cassini.ehess.fr>)



Détail de la section A1 du village du cadastre napoléonien de la commune de Bonnières (vers 1820)
© A.D. 78



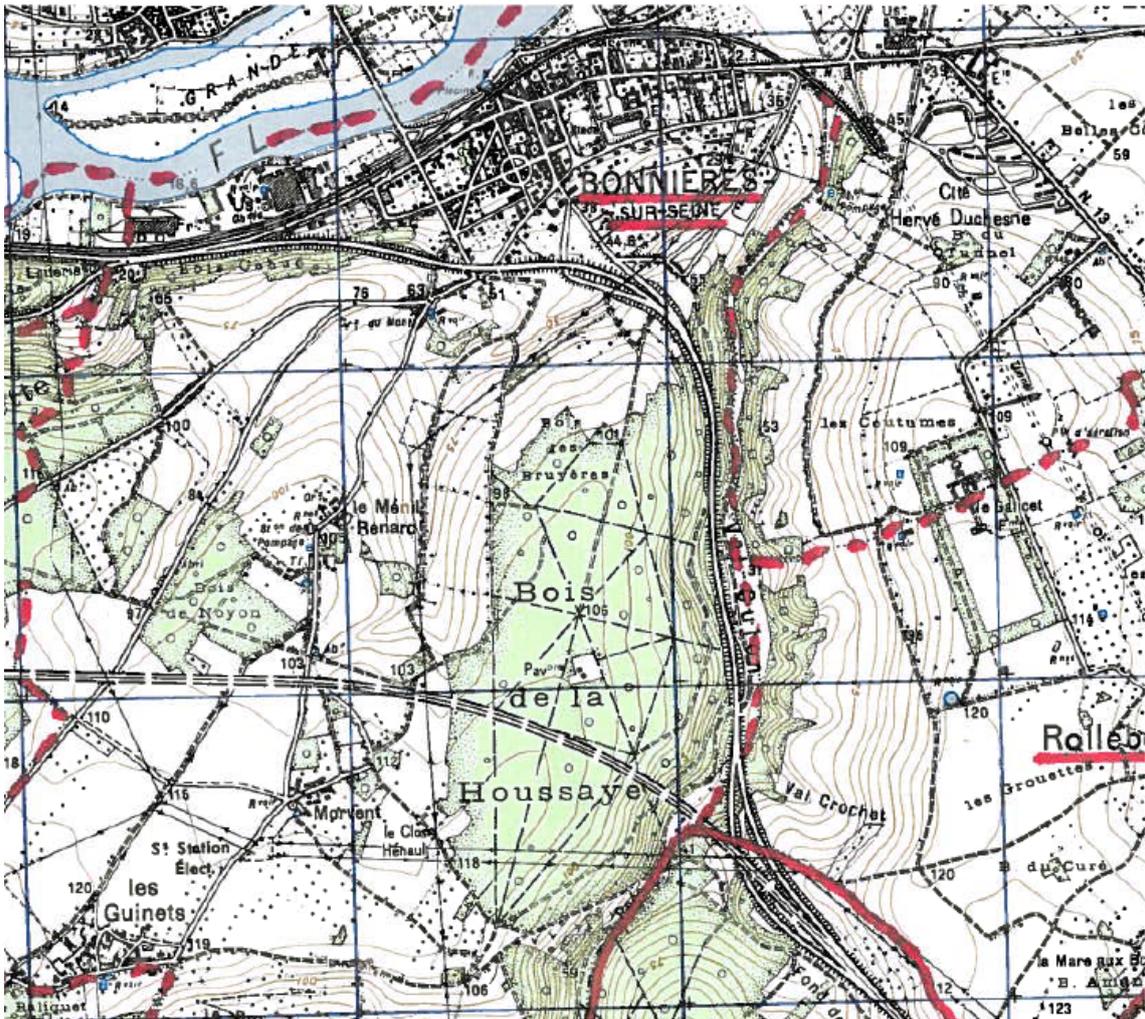
Détail de la section B2 du Mesnil-Renard du cadastre napoléonien de la commune de Bonnières (vers 1820)
© A.D. 78



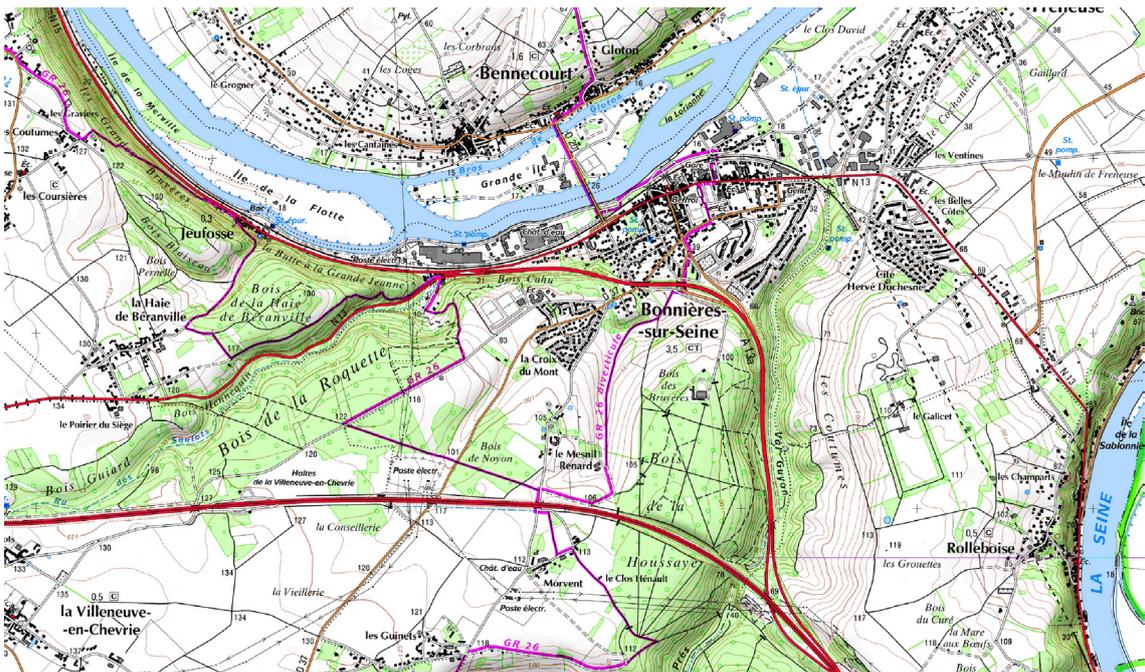
Détail de la section C1 de Morvent du cadastre napoléonien de la commune de Bonnières (vers 1820)
© A.D. 78



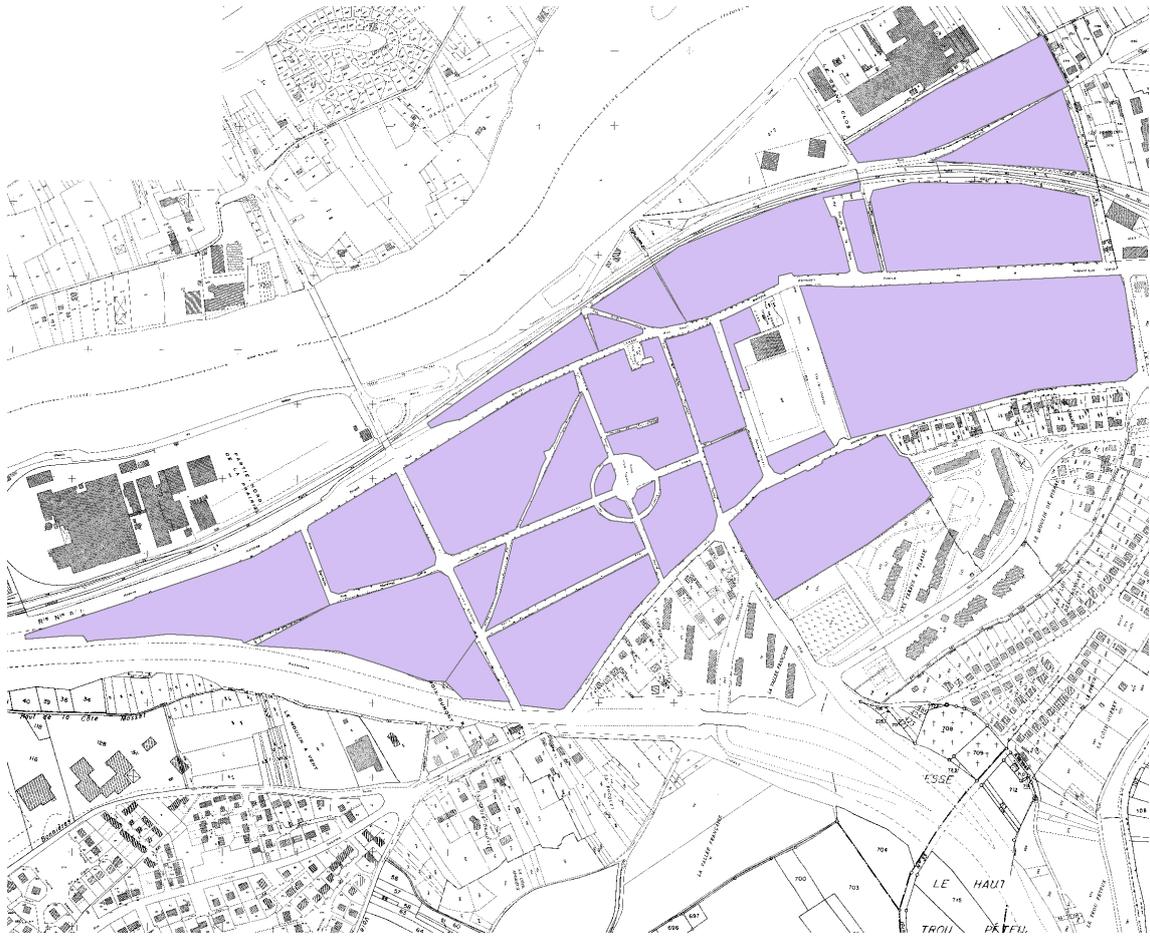
Détail de la section C2 de Morvent du cadastre napoléonien de la commune de Bonnières (vers 1820)
© A.D. 78



Carte IGN (1962) - Détail



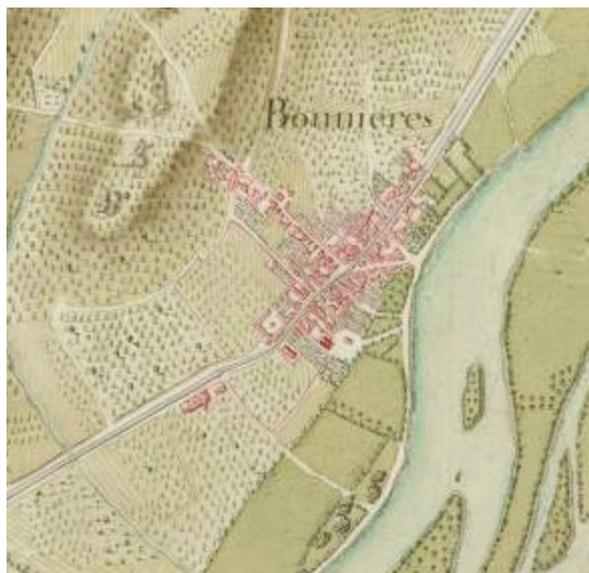
Carte IGN (2012)- Détail



Carte des îlots repérés à Bonnières-sur-Seine

3. Le site et son occupation ancienne

Le territoire de Bonnières s'étend depuis le bord de la Seine (dont les îles appartiennent à la rive d'en face) jusqu'au plateau dont il englobe une large portion qui culmine à 136 mètres. Une forte dénivellation de 50 à 60 mètres ferme le terroir du sud-ouest au nord-est : c'est le coteau de la vallée des Prés. Cette partie est boisée tandis que le plateau est à champs ouverts. C'est un lieu de passage depuis longtemps, sur l'ancienne route gallo-romaine de Lutèce à Evreux. La construction de la route royale de Paris à Caen au XVIII^e siècle a conforté cette place tout en déplaçant le bourg vers la Seine. Si le territoire est toujours traversé par la N 13, il l'est aussi par l'autoroute A 13 qui s'y scinde en deux.



Atlas Trudaine, 1738-1780 © Archives nationales

Des vestiges préhistoriques couvrant le Paléolithique et le Néolithique ont été retrouvés, de même qu'un stylet romain, attestant une longue occupation humaine du site¹. Une charte de Cluny fait allusion à la chapelle Saint-Leuffroy de Bonnières en 1168 mais le siège de la paroisse se trouvait peut-être au Mesnil-Renard dont l'église Notre-Dame est mentionnée en 1113 (don de la dîme à l'abbaye de Saint-Evroult). Au Mesnil se trouvait le siège de la seigneurie matérialisée en un château-fort dont il reste quelques vestiges (inscrits au titre des monuments historiques).

On ne peut se faire une idée de la configuration du bourg qu'à partir de l'époque moderne grâce au dessin d'après un plan du XVII^e siècle publié dans un ouvrage de 1933 (mais dont la source n'est pas mentionnée). On y voit les maisons échelonnées le long du chemin qui longe la Seine et d'une rue perpendiculaire qui conduit sur le plateau. C'est la configuration qui perdure sur l'atlas Trudaine illustré ci-dessus. On la retrouve aussi sur le cadastre napoléonien. A cette date, le bourg comportait plusieurs écarts : le Mesnil-Renard, le Morvent, les Guinets, la Boissière, dont seuls les trois premiers subsistent. Bonnières était au XVIII^e siècle une place importante sur la route de Rouen. En effet, le voyageur un peu impécunieux qui voulait se rendre de Paris à Rouen prenait le coche de Paris à Poissy puis à Poissy il pouvait prendre la galiote (qui appartenait à la duchesse de la Roche-Guyon et était affermée) pour aller à Rolleboise où il montait la côte à pied ou à dos d'âne jusqu'à Bonnières. Là, une autre galiote le conduisait au Roule, au pied du méandre des Andelys. Cette seconde galiote qui partait de Bonnières appartenait aussi à la duchesse de la Roche-Guyon. Des bateaux concurrents appelés batelets rendaient le même service. Ce voyage Paris-Rouen durait trente heures².

¹ Grimaud Hélène, *Carte archéologique de Bonnières-sur-Seine*, Conseil général des Yvelines, 1995.

² *Monographie de Paul Aubert*, (2^e quart XX^e siècle) Archives Départementales des Yvelines <http://archives.yvelines.fr>

4. Les transformations de l'ère industrielle

Selon le recensement de 1836³, Bonnières comportait 755 habitants à cette date dont l'activité principale était l'agriculture : 50 cultivateurs, 30 journaliers et 20 vigneron... Mais on y voit aussi toute une population dont l'existence était liée à la route royale : 1 maître de poste, 6 postillons, 3 aubergistes, 5 cabaretiers, 3 maréchaux, 2 charrons, 1 voiturier, 1 charretier et 1 bourrelier...

C'était une bourgade avec de nombreux services de proximité : boulanger, grenetier, tonnelier. Une étude⁴ précise que, en 1817, la commune avait un très gros propriétaire, la duchesse de Berry, qui possédait 326 ha alors que 363 propriétaires se partageaient les 406 ha restants.

Un guide du voyageur des années 1830 décrit que «*Sur son port s'opèrent un embarquement et un débarquement considérables de charbon, plâtre et bois. On y fabrique des ouvrages de vannerie*⁵».

La vigne, déjà bien mise à mal par la Révolution, n'a cessé de décliner tout au long du XIXe siècle.

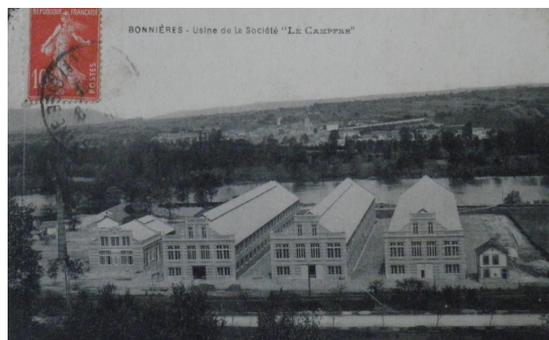
Les chiffres donnés par M. Lachiver illustrent cet effacement progressif :

- vers 1780, 90 ha (soit 10% du territoire)
- 1807, 44,5 ha
- vers 1830, 22 ha
- 1853, 11 ha
- 1874, 2 ha⁶

Le phylloxéra, qui arrive vers 1880 en Seine-et-Oise, n'a presque plus rien à détruire.

L'arrivée du chemin de fer en 1843 est à l'origine d'un véritable bouleversement. La ligne de chemin de fer Paris-Rouen coupe littéralement le bourg de la Seine. Elle donne lieu à la construction d'un tunnel sur le territoire de Rolleboise. A Bonnières se situe la gare, au fond d'une vaste parcelle restée libre entre l'église et les «petites maisons».

L'incidence de l'arrivée du chemin de fer sur le bourg est énorme. En effet, il menace de ruiner le titulaire de la poste aux lettres et provoque la réaction de son fils, Jules Michaux. De 1857 à 1863, grâce au capital familial, il achète des terrains d'une superficie de 1 ha 60 sur lequel il érige une usine pour distiller le schiste bitumeux⁷. Elle est située au bord de la Seine au lieu-dit «la grande Bosse», c'est le noyau de la future zone industrielle de Bonnières. L'usine est vendue rapidement à la société belge Gérard et C^{ie} et devient une usine de produits chimiques. Après avoir encore changé de propriétaire, elle est acquise par une nouvelle société anonyme fondée pour l'occasion en 1877 et qui porte le nom de «*société anonyme Lille et Bonnières pour l'épuration des huiles minérales*». En 1885, la société demande à Ouest Etat de construire un embranchement particulier du chemin de fer. Des bâtiments sont construits entre 1880 et 1897 ; les produits fabriqués sont divers, de l'essence minérale aux super phosphates. L'usine connaît des difficultés et est vendue en 1907 à la société le Camphre qui agrandit la superficie du terrain à plus de 10 ha et construit les quatre bâtiments en brique qui datent donc des années 1907-1910 (ils sont sur les cartes postales des inondations de 1910).



3 AD 78, 9M 392/1, <http://archives.yvelines.fr>

4 Ackerman Evelyn Bernette, *Village on the Seine. Tradition and change in Bonnières 1815-1914*, New York, Cornelle Univ. Press, 1978.

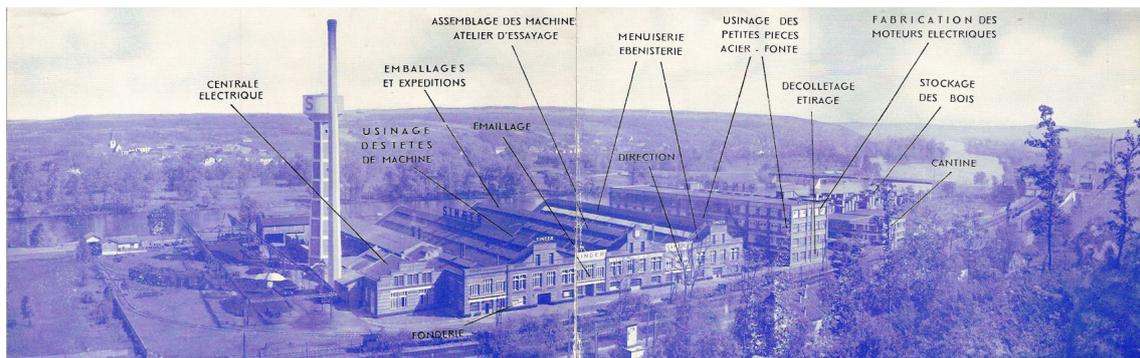
5 *Guide du voyageur sur les bateaux à vapeur de Paris au Havre*, Paris, (s.d. vers 1840), Aubert .p. 179.

6 Lachiver Marcel, *Vigne, vin et vigneron en région parisienne du XVIIe siècle au XIXe siècle*, Société historique et archéologique du Val d'Oise et du Vexin, 1982, p. 820.

7 Anne Albert, *Cent ans d'industrie à Bonnières*, Impr Le Mantais, 1964, (photocopie dans le dossier Bonnières).

La société fait faillite et est acquise en 1914 puis revendue à quatre propriétaires dont le plus important est la société Piret, société de métallurgie fondée en 1904 qui avait déjà loué pendant la guerre une partie de bâtiments transformés en laminoirs et auxquels travaillèrent de nombreux Belges.

Un autre acquéreur en 1914 avait été la société Ferro-Ciment qui vendit en 1925 à la société Leroy, fabricant de boîtes d'emballage et de contreplaqué, qui s'installe dans les bâtiments en brique. Mais Leroy fait faillite en 1933 et vend l'usine à la compagnie Singer qui acquiert entre autres «trois grands corps de bâtiment en maçonnerie et briques, couverts en fibro-ciment» mesurant chacun 100 m sur 20. La compagnie entreprend des travaux avant de s'installer et relie notamment les trois bâtiments entre eux. Puis elle construira d'autres bâtiments à l'est (plus de 40.000 m²). Cette société a cessé de produire en 1968.



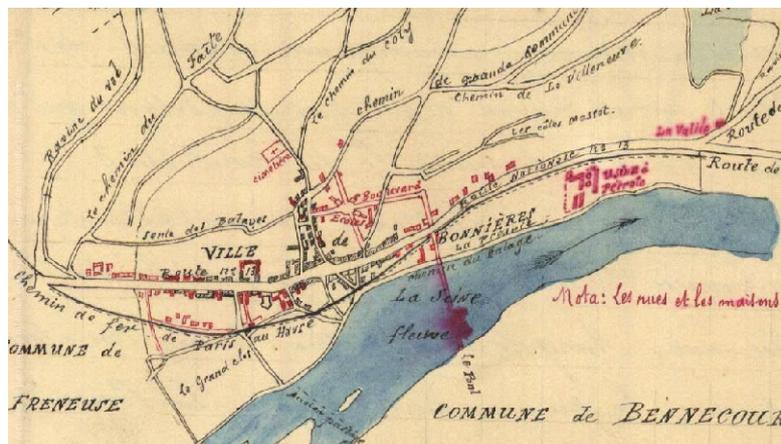
L'incidence de ces activités est énorme pour le sujet qui nous intéresse car la composition sociale de Bonnières se modifie : en 1881, le recensement fait état de 108 ouvriers et 43 ouvrières de la grande industrie.

Jules Michaux, en même temps qu'il industrialise le pays, reconstitue un domaine de 270 ha sur les débris du domaine de la duchesse de Berry dans lequel il crée une ferme modèle. Il cultive les légumineuses, des asperges, crée une étable de 120 bœufs... Il pratique aussi la culture de la betterave à sucre et construit une distillerie et une usine à phosphates. En 1851, il crée à la Grande Ferme (place de la Libération, détruite), une distillerie d'alcool (de betteraves ?). En 1880, il crée une laiterie qui expédie son lait à Paris (reprise en 1901 par Maggi). Une autre usine agro-alimentaire a été créée en 1858 par M. Leblond, impasse Michelet (bon002). Elle a fonctionné jusqu'en 1911. En 1909, la société Maggi achète les installations de M. Gentil, successeur de Michaux. Cette société possédera au total 600 ha de terres à Bonnières et dans ses environs en plus d'une île de 60 ha à Mantes. La société construira d'importants bâtiments place de la Libération (détruits) et des étables modèles à la ferme de Galicet (bâtiments suisses).



Elle a aussi développé la culture maraîchère pour alimenter sa sècherie de légumes de Freneuse. Elle a connu un âge d'or pendant 20 ans et se rendit acquéreuse même du manoir du Mesnil-Renard qui devint rendez-vous de chasse. Elle a été ensuite absorbée par Nestlé. Les bâtiments du centre-ville ont été acquis par la ville et détruits en plusieurs étapes.

Au point de vue urbanistique, des transformations importantes ont lieu dans les années 1880, transformations illustrées par la carte dessinée par l'Instituteur dans la monographie de 1900 :

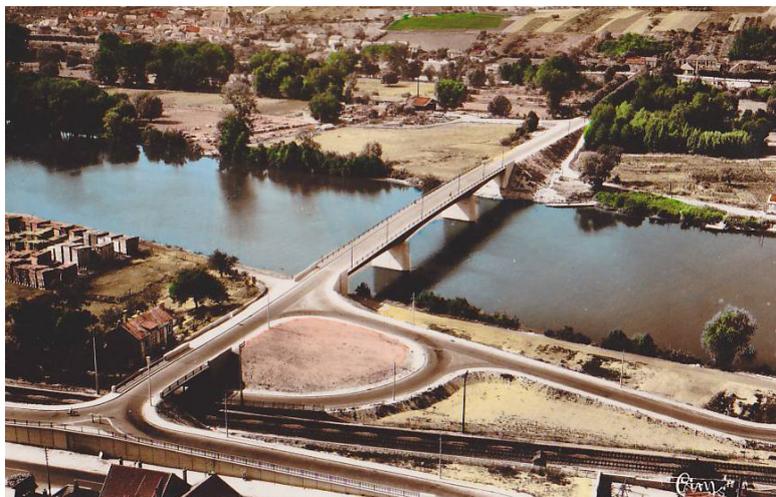


© AD 78

Il a dessiné en rouge les constructions et les rues qui ne figurent pas sur le cadastre napoléonien et on remarque les aménagements liés au pont construit en 1883-1884 et à la création de la place circulaire des écoles en 1881. La mairie est construite dix ans plus tard, en 1891, et se situe dans la Grande rue. Alignée sur celle-ci, elle ne donne pas lieu à une composition monumentale. Le premier pont se trouvait au même emplacement que le pont actuel mais il était plus bas, et donnait sur un passage à niveau à l'entrée de la ville. L'avenue Gallieni se trouvait donc dans son exact prolongement.



Cette situation a été modifiée lors de la reconstruction du pont vers 1950 : le passage à niveau a disparu et le pont surélevé au-dessus de la voie ferrée se partage en deux rampes d'accès.



Cette histoire industrielle, agricole et urbaine de Bonnières permet de comprendre la physionomie actuelle de la ville :

- la zone industrielle à l'entrée ouest, entre la Nationale 13, le chemin de fer et la Seine
- le vide central de la place de la Libération
- les nombreuses constructions (villas et pavillons) de la fin du XIXe siècle en direction du coteau
- l'importance de l'habitat ouvrier
- le caractère mixte de la ville qui juxtapose des sentes rurales très étroites et une belle place ordonnée de plan circulaire autour de laquelle sont distribuées les écoles (place Louis Anquetin).

LE PATRIMOINE INDUSTRIEL, EXCEPTIONNEL À BONNIÈRES, FAIT L'OBJET D'UN DIAGNOSTIC SPÉCIFIQUE QUI EST EN COURS.

5. Les extensions récentes

La comparaison du plan actuel et de la carte des années 1960 montre que l'urbanisation s'est faite par lotissement de terrains vierges entre la rue Gambetta et l'autoroute d'une part et d'autre part au-delà de l'autoroute avec le lotissement de la Croix du Mont.

Nb total de résidences principales	Avant 1949	de 1949 à 1974	de 1975 à 1989	de 1990 à 2005
1537	348	652	291	246

Il est à noter que le territoire est coupé deux fois par l'autoroute A 13 qui se scinde en deux, la branche la plus ancienne rejoignant Bonnières et se confondant avec la N 13 à la sortie de la ville, la branche plus récente passant sur le plateau. Les écarts sont donc bien séparés du centre-bourg.

6. Typologies dominantes et état du bâti

Du passé agricole de Bonnières, il reste peu de vestiges dans le patrimoine actuel : une ancienne ferme a été repérée (bon052) qui correspond à une typologie particulière mais fréquente des fermes en milieu urbain avec un habitat indépendant et soigné (un étage carré, chaînages et entourages de baies en brique) et des annexes agricoles importantes à l'arrière. Elle est en cours de transformation. C'est peut-être la ferme représentée sur la carte postale ci-dessous :



De même, une seule maison rurale a été relevée (bon099) et elle appartient à un type hybride : maisons rurale car, selon notre typologie, on y accède par un espace libre placé ici à l'arrière de la maison. En réalité, cette dernière se trouve à l'entrée de ce qui a peut-être été une cour commune du XIXe siècle.

Comme la ferme qui précède, cette maison rurale a été dotée d'un décor «urbain» : une frise de céramique.



bon099

Le long de l'ancienne Grande rue (actuelle rue Georges Herrewyn et Marcel Sembat) qui était en fait la route de Caen et Rouen à Paris, ce sont les maisons de bourg (mitoyennes et alignées) avec et sans boutique qui dominent et créent le front urbain comme le montre la carte ci-contre où elles sont surlignées en turquoise. Au total, 14 **maisons de bourg** ont été relevées et 17 **maisons avec boutique**.



Toutefois cette carte révèle aussi que les maisons de bourg sont souvent regroupées en séries et c'est ainsi qu'elles ont été relevées, l'ensemble urbain présentant plus d'intérêt que chaque maison prise isolément (bon126, bon127, bon128 et bon129 par exemple). Alors que la plupart présentent leur mur goutterot en façade, quelques unes se singularisent par une croupe (bon094, bon011, bon009).



bon009

La modénature de toutes ces maisons de bourg est plutôt discrète et se cantonne dans les corniches moulurées ou à billettes et les entourages de baies comme dans la maison suivante (bon090).



bon090

Mais un grand nombre de façades ont été décroûtées mettant au jour des moellons de calcaire irréguliers qui étaient destinés à être masqués par un enduit lisse (bon047).



bon047

Les enseignes envahissantes sont la majorité. Toutefois, une maison avec boutique est restée intacte comme l'atteste une carte postale ancienne (bon004). Elle a été jugée remarquable.



bon004

Huit **maisons d'artisan** c'est-à-dire placées en mitoyenneté et ayant un espace libre sur lequel donnent des annexes artisanales, ont été relevées. Toutefois, dans seulement deux cas (bon055 et bon130) il s'agit de maisons d'artisans *stricto sensu*, c'est-à-dire que la maison est tournée vers l'espace libre qui se déploie devant elle, la façade sur rue étant étroite.



bon130

Pour les autres maisons d'artisan, elles se présentent plutôt comme des maisons de bourg avec une cour latérale et une annexe (bon108).



bon108

Peu de **maisons avec porte charretière** ont été notées (4) ; ce sont des maisons de commerçants comme bon091 qui est occupée par une boucherie.



bon091

Ce type perdure encore au XXe siècle et on construit selon ce même principe : la porte charretière devenue passage pour véhicules, la boutique, et l'habitation, encore dans les années 1960 :



bon025

6 **cours communes** ont été recensées qui correspondent plutôt à un habitat ouvrier comme bon013 (ci-dessous) ou bon113.



bon013

L'exemple le plus caractéristique est bon059, construit pour les établissements Piret comme nous l'ont affirmé des habitants dont les parents ont travaillé pour cette entreprise.



bon059

Chaque module d'habitation se composait de trois pièces, trois en rez-de-chaussée ou trois à l'étage, avec un escalier commun à deux maisons pour les desservir. L'arrière du bâtiment est complètement aveugle et au-devant s'étend un passage commun au-delà duquel s'étendent des jardins.

4 **maisons de notable** ont été repérées mais aucune n'est conforme à la définition-type de la maison de notable (en milieu de parcelle avec un grand parc, un portail monumental et des communs). Cela tient à leur emplacement non loin du centre-ville. Deux d'entre elles se trouvent en milieu de parcelle mais très imbriquées dans le tissu urbain (bon018 et bon010). La première a des communs sur la rue qui la signalent au passant. Elle occupe toute la largeur de sa parcelle ce qui la rapprocherait des hôtels particuliers.



bon018

L'autre se déploie curieusement le long de la rue Eugène Couturier. Elle est en brique avec chaînes en harpe, fait plutôt rare à Bonnières.



bon010

Les deux autres maisons de notable sont côte à côte à l'entrée de Bonnières. Elles sont alignées sur la rue, ce qui s'explique par leur panorama sur la Seine. Elles sont liées à la famille Agutte-Sembat (bon024 et bon023).



bon024



bon023

Mis à part ces exemples, les villas de Bonnières sont relativement sobres. Plusieurs d'entre elles sont mitoyennes au moins sur un côté, ce qui prouve que les parcelles sont de faible largeur. Parfois cette mitoyenneté est l'occasion d'un traitement d'ensemble des maisons, placées dans la continuité l'une de l'autre et avec un toit de même forme et de même pente (bon122).



bon122

Dans d'autres cas, plutôt nombreux, les villas se sont collées les unes aux autres sans tenir compte de leur voisine, donnant une impression d'anarchie (bon133 et bon121 par exemple).



bon121



bon133

Le décor dans l'ensemble est plutôt discret. Il est à noter que plusieurs villas ont des grilles similaires qui semblent être une production d'un serrurier local (bon031).

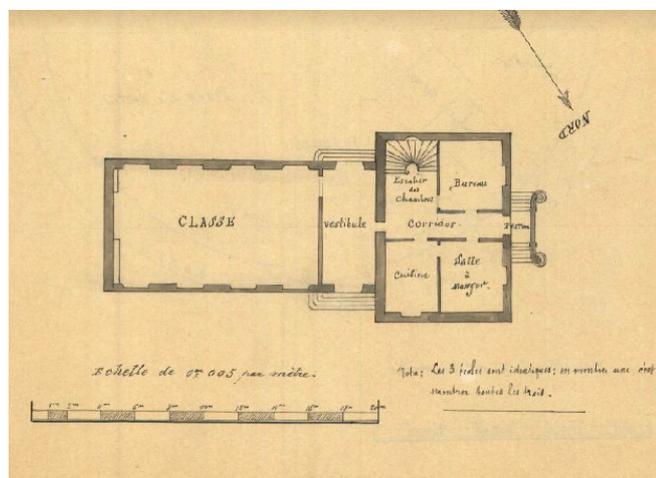
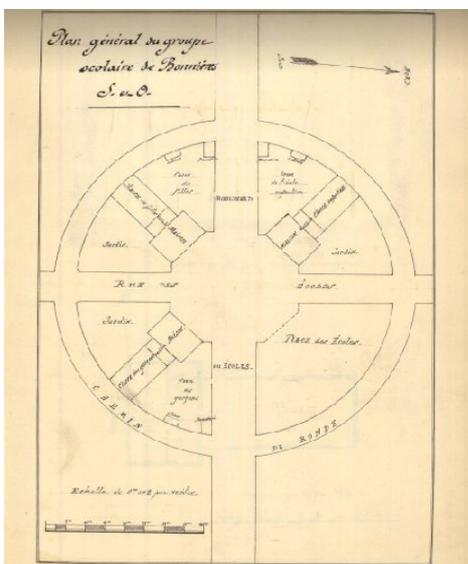


bon031



La localisation privilégiée des villas est le long des rues Victor Hugo et Marcel Honoré, qui se coupent au niveau de la place circulaire Anquetin et le long de la nationale à l'entrée et à la sortie du bourg comme le montre la carte ci-dessus (elles sont en turquoise).

Les logements des instituteurs distribués autour de la place Anquetin ne sont pas à proprement parler des villas mais ils sont traités comme tels, offrant leur façade de trois travées sur la place. Les salles de classe sont à l'arrière, en rez-de-chaussée. Elles avaient une modénature soignée, notamment des bandeaux et des pilastres qui ont disparu depuis. C'est un exemple de groupe scolaire tout à fait unique.



Certaines villas sont de petite taille et sont à la limite du pavillon comme bon063.



bon063

D'autres profitent de la dénivellation du terrain et ont un étage de soubassement qui les agrandit (bon082).



bon082

Peu de villas sont en meulière rocaillée (5) et 9 sont en brique. Ce sont les villas recouvertes d'enduit qui sont les plus nombreuses (25).

Etant donnée la petite taille des villas, il est clair que certaines auraient pu être classées en pavillon et *vice versa*. Mais le principe du diagnostic est de ne pas revenir sur une appellation donnée sur le terrain (sauf erreur grossière), cela parce que certains éléments ne peuvent être remarqués que sur place.

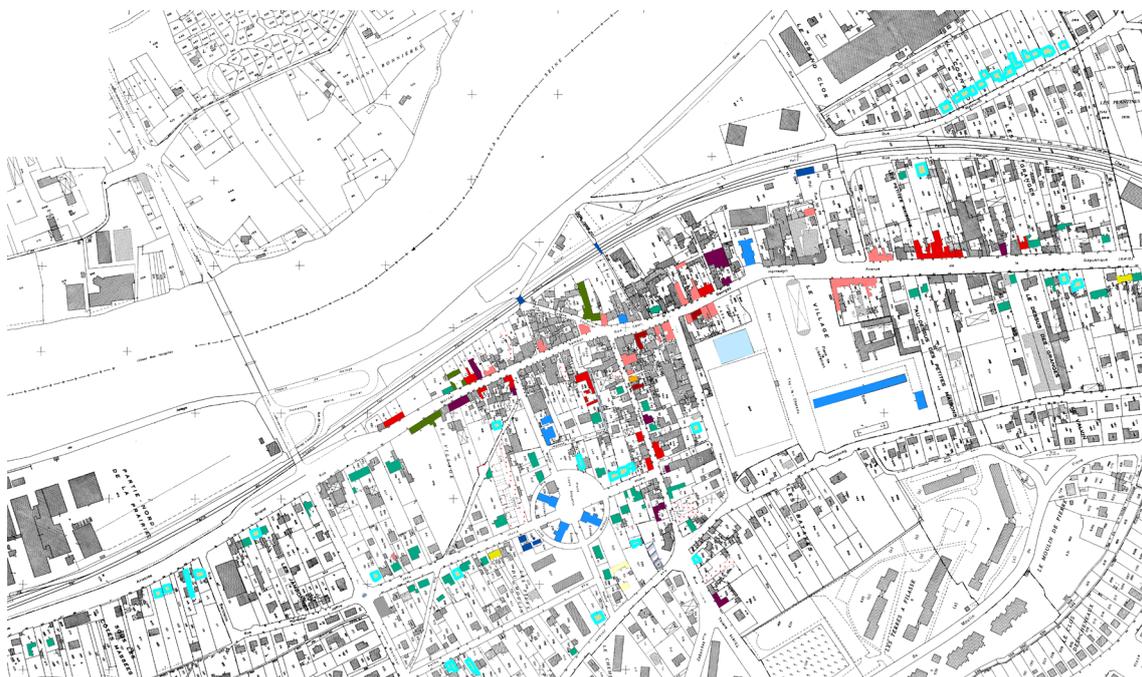
Un **pavillon** a été considéré comme remarquable (bon029) parce qu'il présente une grande qualité de mise en œuvre et un beau jardin.



bon029

C'était peut-être une maison de villégiature. Il est la preuve que le pavillon est une villa de petite taille, il en présente tous les caractères.

Les pavillons sont plus dispersés que les villas et notamment placés de l'autre côté de la voie de chemin de fer, rue Mathurin Rouzic.



Répartition des pavillons (en turquoise)

7. Perspectives d'inventaire

<p><i>L'église (bon001)</i> Construite en 1740.</p> 	<p><i>La mairie (bon008)</i> Construite en 1891 par l'architecte Marin.</p> 
<p><i>L'ancienne église du Mesnil Renard ruinée</i></p>	<p><i>La chapelle Saint-Leufroy en ruine</i></p>

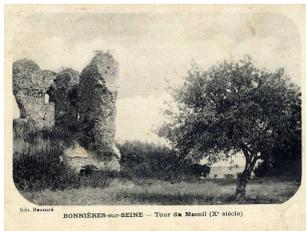
Les anciennes écoles, place Louis Anquetin (bon058)
 Construites en 1880-1881 par Adelgeist, architecte à Poissy.



L'actuel groupe scolaire Albert Anne (bon115)



La tour, vestige de l'ancien château-fort du Mesnil Renard, I.S.M.H



La maison de campagne du Mesnil Renard (bon142)



La ferme de centre-ville (bon052)



La maison avec boutique (bon004)



La maison de notable (bon010)



La maison de notable (bon024)
 Elle a appartenu à la tante du peintre Georgette Agutte



La maison du peintre Georgette Agutte et de l'homme politique Marcel Sembat (bon023)



La maison de notable (bon018)



L'habitat ouvrier (bon059)



La gare (bon048) et les aménagements qui lui sont liés (bon007)



Les deux ponts routiers successifs 1884 et 1950-1955



La station de pompage des années 1930 (bon069)



Ancien entrepôt et maison du marchand de vins Vermillet, 1 avenue de la République



L'usine métallurgique Saint-Eloi ou Piret



Les usines dites Singer



Les établissements Michaux-Gentil qui se trouvaient sur l'actuelle place de la Libération et ont été détruits.

La sècherie de légumes
Construite par Maggi et achetée par la société Chéron
en 1932.



La ferme modèle Maggi
Construite par l'architecte Galliot vers 1920.



8. Tableau récapitulatif

	Intéressant	Remarquable	Exceptionnel	TOTAL
Eq. public / religieux	4	1		5
Ferme	2			2
Maison rurale	1			1
Cour commune	5	1		6
Maison d'artisan	8			8
Maison de bourg	13	1		14
Maison à boutique	16	1		17
Maison à porte charretière	3			3
Maison à porte cochère	2			2
Maison de campagne		1		1
Maison de notable	1	3		4
Villa	43	2		45
Maisons jumelles	2			2
Pavillon	21	1		22
Immeuble	1			1
Eq. artisanal / industriel			1	1
Génie civil	3			3
Eq. loisir	1			1
Autres :				
Ecartés	2			2
Monument aux morts	1			1
Cabanon	1			1
Hangar	1			1
Ruelle	1			1
TOTAL	131	11	2	144

REGARD DU PHOTOGRAPHE



L'avenue du maréchal Gallieni et le pont dans son prolongement.



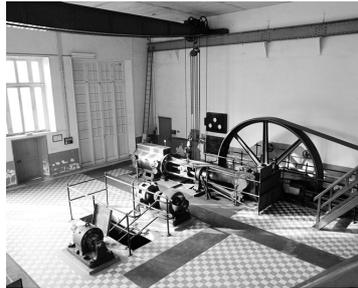
La zone industrielle de Bonnières-sur-Seine.



Ilots et berges de la Seine vus depuis le pont vers l'amont.



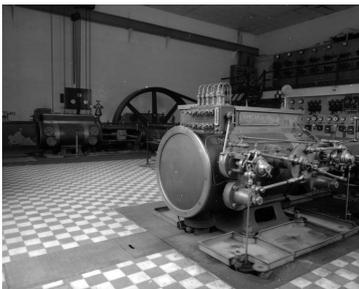
La salle des machines de l'usine Singer.



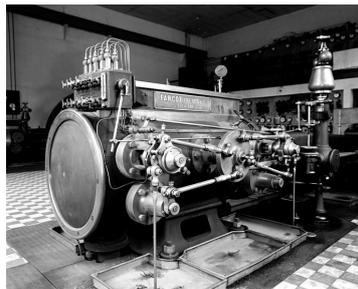
Vue d'en haut.



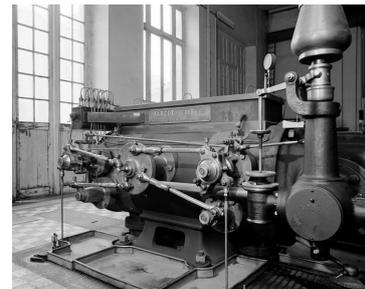
Vue générale.



La machine Farcot 1906.



Chambre de compression et régulateur.



Chambre de compression.



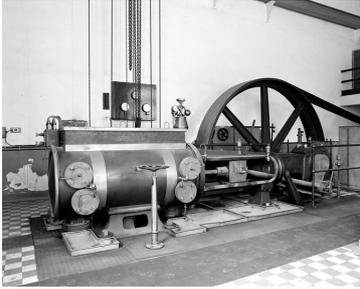
L'armoire à clefs.



Machine Farcot 1906 : le régulateur à boules.



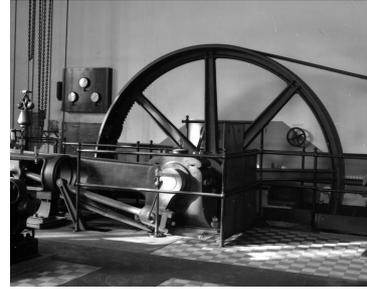
Machine Farcot 1907 : le régulateur à boules.



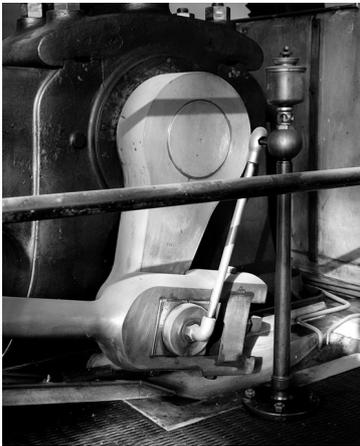
Machine Farcot 1907.



Le graisseur antérieur.



Le volant d'inertie.



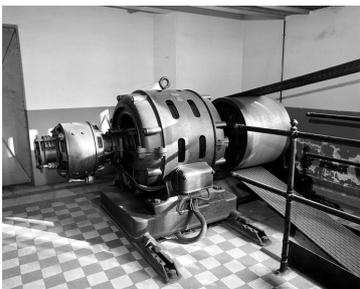
Bielle du piston.



Graisseur du piston.



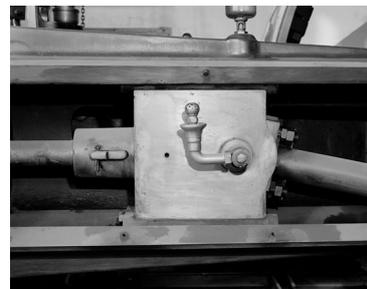
Le volant d'inertie vu par-dessus.



L'alternateur avec sa courroie.



Ampèremètre du tableau de contrôle.



Détail du piston.

Cette campagne photographique a été réalisée par le service de l'Inventaire en 1993.

DIAGNOSTIC URBAIN

Le diagnostic urbain conduit par H  l  ne Bouisson, architecte-conseiller au CAUE 78, accompagne l'arpentage des villes et le diagnostic patrimonial conduit par Roselyne Bussier  , chercheur au Service des Patrimoines et de l'Inventaire de la R  gion Ile-de-France. Sa finalit   est de s'articuler aux projets en cours sur le territoire de Seine Aval.

Le diagnostic est urbain au sens o   il tente, dans le temps qui lui est imparti, d'«*appr  hender la ville comme un syst  me de relations*¹» et de retracer sommairement ces relations.

Il met    jour les relations de la ville    son territoire : relation au m  andre,    la Seine,    la topographie, aux infrastructures (eau, fer, route), au r  seau viaire et au r  seau b  ti. Il identifie sur le terrain les   l  ments qui t  moignent et permettent cette relation : sente, voie, eau, vide, mur, t  moignage, savoir faire avec... Il porte attention    la combinaison de toutes ces choses et s'interroge sur la fa  on dont elles peuvent   tre prises en compte pour nourrir le projet. Il s'int  resse «*   ce par quoi nous sommes li  s en arri  re ... et aux fondations pour toutes les choses    venir*²».

1. Relation de la ville    son territoire

*«C'est le site qui conf  re son identit      la ville dans son ensemble comme dans chacune de ses parties. Le site est le garant de la continuit   urbaine en ce que les diverses occupations qui se succ  dent ne s'effacent que partiellement et finissent par s'y s  dimer en lui conf  rant peu    peu une v  ritable   paisseur historique*³.»

Les marqueurs de l'urbain, dans une descente en   chelle, d  tricotent la relation de la ville    son territoire. Ils cherchent    identifier la continuit   du lien entre le moment pr  sent et l'origine de l'installation. Et c'est pr  cis  ment ce avec quoi nous sommes toujours en relation qui doit   tre pris en compte et nourrir le projet.

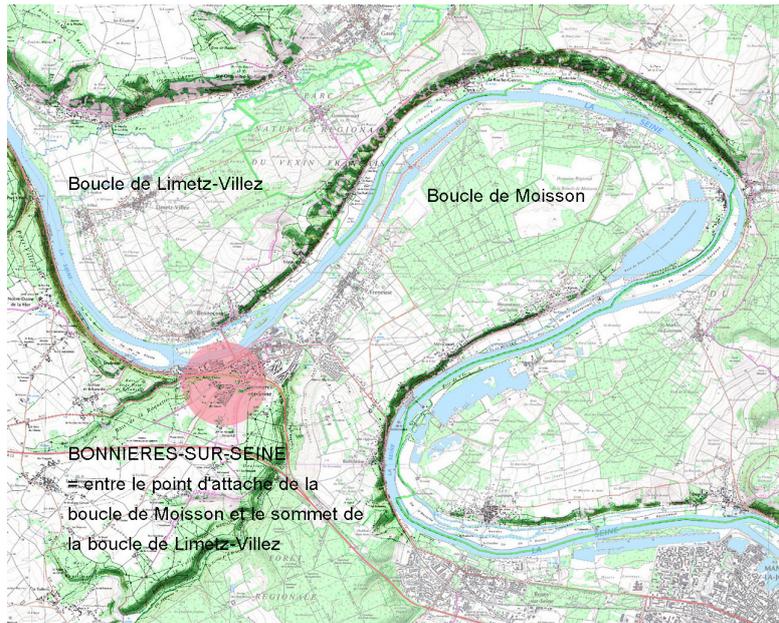
* Relation au m  andre

Bonni  res-sur-Seine est situ  e dans un site de m  andres tr  s affirm  s, o   les accidents dans le parcours du fleuve dessinent des boucles, avec des alternances de rives concaves (externes) abruptes et de rives convexes (internes) en pente douce (A). La commune s'  tend entre le point d'attache de la rive interne de la boucle de Moisson, en pente douce, et le sommet de la rive externe de la boucle de Limetz-Villezeux, en pente plus abrupte. Elle se situe aussi    la confluence de la Seine, de la Vall  e des Pr  s et du Val Guyon descendant du plateau.

1 Heineich Nathalie, *La fabrique du patrimoine*, Editions de la Maison des sciences de l'homme, 2005.

2 Arendt Hannah, *La crise de la culture*, Gallimard, 1972.

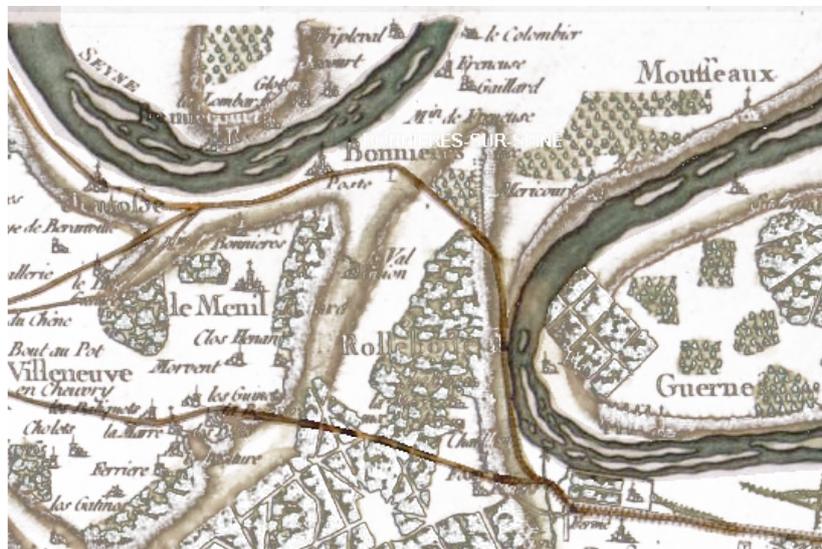
3 Borie Alain, Michelon Pierre, Pinon Pierre, *Formes urbaines et sites de m  andres*.



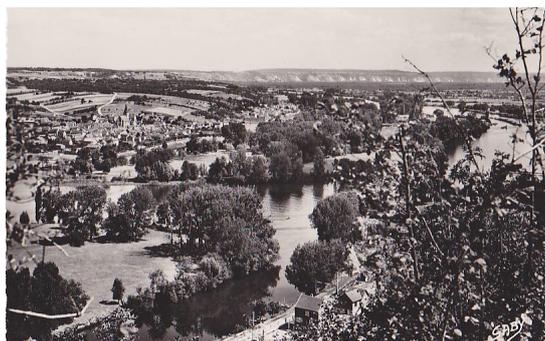
A - © carte IGN

* Relation à la Seine et à la topographie

Sur la carte de Cassini, on peut lire que le village s'implante le long de la route nationale rejoignant les deux terrasses alluviales des rives externes des boucles de Guernes et de Limetz-Villez. Il longe le fleuve et le chapelet d'une douzaine d'îles aujourd'hui rassemblées ou rattachées et appartenant à la commune de Bennecourt (île de la Merville, île de la Flotte, Grande Ile, la Lorionne).



B



* Relation aux infrastructures (eau, route, fer)

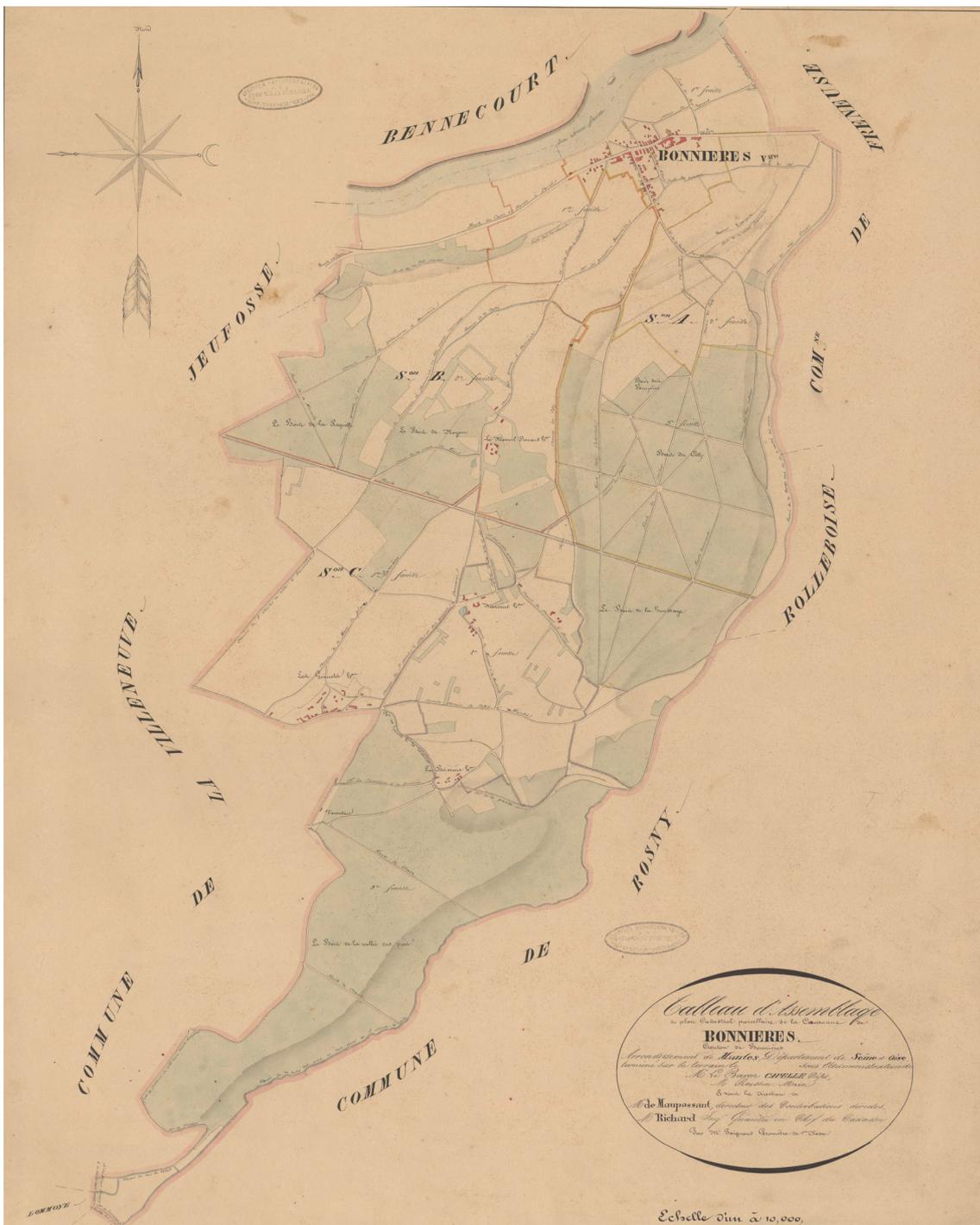
Bonnières est desservi à la fois par le fleuve, la route nationale et le chemin de fer. Les infrastructures eau, fer, route sont les déterminants de l'environnement technique du XIX^{ème} siècle, ce qui explique son essor industriel⁴.



4 Anne-Françoise Garçon, historienne des techniques.

La lecture du cadastre napoléonien montre que les grandes infrastructures traversent le territoire d'est en ouest parallèlement au fleuve, chemin de halage (a) et route nationale (b), et que les chemins sont majoritairement orientés nord-sud perpendiculairement au fleuve.

Depuis la route nationale, les chemins en direction du fleuve (vert foncé) sont les suivants : Ravion des Granges ou Ravine Française (1), sente du Port (2), rue Michelet (3), ruelle à Guy (4), rue de l'Eau (5). Les chemins en direction du plateau (vert clair) sont les suivants : chemin de la ruelle à Chaplois (6), chemin des Guinets à Bonnières (7), chemin de l'Eglise (8), chemin de la Vallée Française (9), chemin du Faite (10), chemin du Val Guyon (11).



Le passage du chemin de fer et ensuite de la bretelle de l'autoroute A13, en pied et en tête de la terrasse alluviale, coupe la relation continue de Bonnières à son site d'implantation et bouleverse les relations nord-sud de la ville à son territoire.

- Chemin de fer

Au nord, la ligne de chemin de fer Paris-Rouen-Le Havre passe en remblai et coupe la relation continue de Bonnières à la Seine. Les franchissements se font en trois points, au droit d'anciens chemins : depuis la rue Schaeffer (ancienne sente du Port), depuis la rue Pierre Curie (ancienne ruelle à Guy) et depuis les rues de la Plâtrière et Eugène Couturier (ancienne rue de l'Eau) (bon007, bon007b, bon007c, bon off 057, bon off 144, bon off 147). Seule l'ancienne rue Michelet ne débouche plus et devient une impasse.



bon007

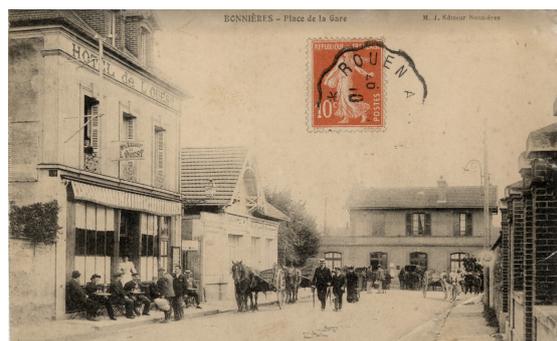


bon off 057



bon off 144

La gare s'implante sur l'emprise d'un grand terrain vacant, lisible dans le cadastre napoléonien, bordant la rue Schaeffer (ancienne sente du Port). L'implantation du complexe de la gare se fait par la création de la rue de la Gare et de la place du 8 Mai, à niveau par rapport à la ligne de chemin de fer et en talus par rapport au terrain naturel de la rue Schaeffer. Elle génère un nouveau quartier avec hôtels et restaurants.





bon off 146

- Autoroute A13

Au sud et à l'est, la bretelle de l'autoroute A13, emprunte le tracé du chemin de la Vallée Française et passe ensuite en remblai, perturbant la continuité entre Bonnières, le plateau agricole et le Val Guyon.

L'ancien chemin diagonal conduisant aux hameaux est coupé (bon off 032) et deux franchissements en viaduc se font au droit de la rue des Caboches (bon off 023) et des rues Jacques Deschamps et du Maréchal Gallieni (bon off 025).



bon off 032



bon off 023

- Pont de Bennecourt à Bonnières

Le pont de Bennecourt à Bonnières (D 201), seul point de traversée entre Mantes et Vernon, traverse la Seine par la Grande Ile. Il se trouve dans le prolongement de l'avenue du Maréchal Gallieni (bon off 031). Les rampes d'accès et les aménagements routiers attenants, en bord de Seine, amplifient la coupure nord-sud de la ville à son territoire (bon off 053, bon off 054, bon off 055, bon off 057). Rue de l'Ancienne Rue à Pétrole, on peut lire la co-présence des trois infrastructures eau, fer, route.



bon off 031



bon off 053

* Spécificités urbaines

• Implantations bâties le long des voies

Dans le cadastre napoléonien, Bonnières-sur-Seine est un village-rue qui se développe parallèlement à la Seine, le long de la D113 (ancienne route de Caen et de Rouen à Paris) et perpendiculairement à la Seine, le long de la rue Pochon (ancienne rue de Gaillard). La rue Pochon monte et se divise en deux, en direction du plateau et en direction du Val Guyon (voie antique allant de Paris à Evreux).

L'avenue de la République (bon116 à bon134), prolongement de la section droite de la route nationale (bon off 129, bon off 130), est caractérisée, en entrée de ville, par des ensembles bâtis majoritairement en recul d'alignement (bon off 132, bon116, bon117, bon120, bon121, bon122, bon131, bon132, bon133) et, lorsque l'on se rapproche du centre-bourg, par des ensembles bâtis à l'alignement (bon126, bon128, bon129).



bon off 129



bon off 130



L'église et l'espace ouvert lui faisant face, sont situés au point d'inflexion (changement de direction et de nature) de l'ancienne route nationale. Après l'église, le tracé de la voie s'infléchit, se courbe, son profil se resserre et le bâti constitue un front continu (bon off 063) avec seulement quelques reculs d'alignement (bon 06, bon009, bon010).



bon off 063

L'avenue Victor Hugo, parallèle au fleuve et aux courbes de niveaux, est bordée d'arbres d'alignement avec des villas et des pavillons implantés en recul d'alignement, derrière des clôtures majoritairement formées par des murs-bahuts surmontés de grille en serrurerie (bon off 003).



bon off 003

Les rues Pasteur (bon off 108), Raymond Pochon (bon off 124) et Marcel Honoré (bon off 011) sont installées dans la pente avec un bâti qui se désolidarise au fur et à mesure que l'on s'éloigne du centre et que l'on grimpe dans la pente. En partie basse de la rue Raymond Pochon, on trouve une série de maisons à l'alignement, implantées sur une des limites séparatives, avec accès latéral donnant sur une cour arrière (bon 099, bon100, bon101, bon102) ; lorsque la construction est en recul, on trouve une grille marquant l'alignement de la rue (bon101, bon102).



bon101

* Spécificités paysagères

• Espace public

L'espace public central face à l'église est sur l'emprise d'une ancienne grande parcelle lisible dans le cadastre napoléonien, occupée successivement par une ancienne ferme, un relais de poste à chevaux, puis les usines Michaux. Résultant de la soustraction d'un ensemble bâti de très grande dimension, il est hors d'échelle et constitué de multiples sous espaces : gymnase, stade, place de la Libération, parc avec le portique du château de Beuron, place des Anciens Combattants d'Afrique du Nord et halle (bon off 104, bon off 137).



bon off 137

D'autres espaces publics résultent de soustractions bâties : la place Henri Dumont, la place-rue Eugène Couturier et le parking au croisement de la rue Carnot et de la rue Marcel Honoré (bon off 015, bon off 065, bon off 066, bon off 092, bon off 104, bon off 137). Ces interruptions dans la continuité bâtie sont mal définies et ont du mal à exister spatialement.



bon off 015

L'espace public autour de l'église, bordé par le stationnement devant la banque (bon off 062), manque de qualité. Les cartes postales anciennes montre que le devant de l'église était qualifié par des arbres d'alignement et délimité par des bornes.



bon off 062

La place Louis Anquetin, au croisement de la rue Marcel Honoré et de l'avenue Victor Hugo, forme une composition exceptionnelle. Elle est définie par un tracé circulaire installé dans la pente, des plantations d'alignement, des clôtures dans la pente (bon off 099), un anneau de circulation périphérique (rue Jules Michaux) et trois ensembles bâtis rayonnants avec maison de l'instituteur et classes associées. Les transformations récentes (disparitions d'arbres d'alignement, fleurissement...) semblent oublier la qualité et la composition d'origine (bon off 009).



bon off 099

• Cœurs d'îlot

Rue Voltaire, une dent creuse a partiellement été densifiée par une intervention contemporaine (bon off 002, bon off 004). Elle ménage des pleins construits, des creux plantés (bon off 115, bon off 116, bon off 118) et des vues sur les cœurs d'îlots.



bon off 115



bon off 118

Entre la rue Pasteur et la rue Raymond Pochon, entre les deux fronts bâtis continus, dans la pente, une succession de jardins apportent une respiration et une lecture de la ville dans son territoire très intéressantes (bon off 116).



bon off 116

Entre la rue Carnot et l'avenue Victor Hugo, la cité ouvrière est un modèle d'installation dans la pente, qui conjugue densité et qualité des modes d'habiter avec jardinets et garages (bon059, bon059b, bon59c, bon59d, bon59f, bon off 017, bon off 088).



bon059f

Place Henri Dumont, quatre maisons en série sous le même toit avec un espace commun sur l'arrière offrent un modèle de densité en centre ancien (bon035, bon035b).



bon035



bon035b

Ces quatre modes d'occupations des cœurs d'îlots permettent une certaine densité et peuvent servir de modèles pour les futurs projets de densification de la ZAC cœur de ville.

* Artistes

Le couple Agutte-Sembat entretenait des liens étroits avec de nombreux artistes comme les peintres Henri Matisse, Maximilien Luce, Georges Rouault, Paul Signac, Albert Marquet, Paul Cézanne, Claude Monet, le céramiste André Metthey, Emile Zola, et Francis Poulenc. Artistes qui arrivaient de Paris en train, descendaient à la gare de Bonnières, prenaient un bac jusqu'à la Grande Ile de Bennecourt et un deuxième bac jusqu'à Bennecourt.⁵

2. Relation au projet

Le CAUE 78, au travers de ses différentes missions, est en prise directe avec la question du projet, du «*projet en train de se faire*» : projet d'architecture, projet d'urbanisme, projet de paysage... Pour cette raison, quand le CAUE 78 est interrogé sur le territoire de Seine Aval, il associe la question du diagnostic à la question du projet. Ainsi pendant le temps du diagnostic, les différentes personnes de l'équipe du CAUE 78, qui accompagnent ces projets, peuvent être associées au travail.

Le diagnostic se développe en relation avec les projets de différents acteurs : projet des habitants, projet des communes, projet des structures... Il s'articule aussi avec des projets à différentes échelles : à l'échelle du bâti (ravalement, transformation, construction nouvelle...), à l'échelle urbaine (espace public, centre ancien, PLU...) et plus largement à l'échelle du grand territoire (OIN Seine Aval, Confluence Seine-Oise).

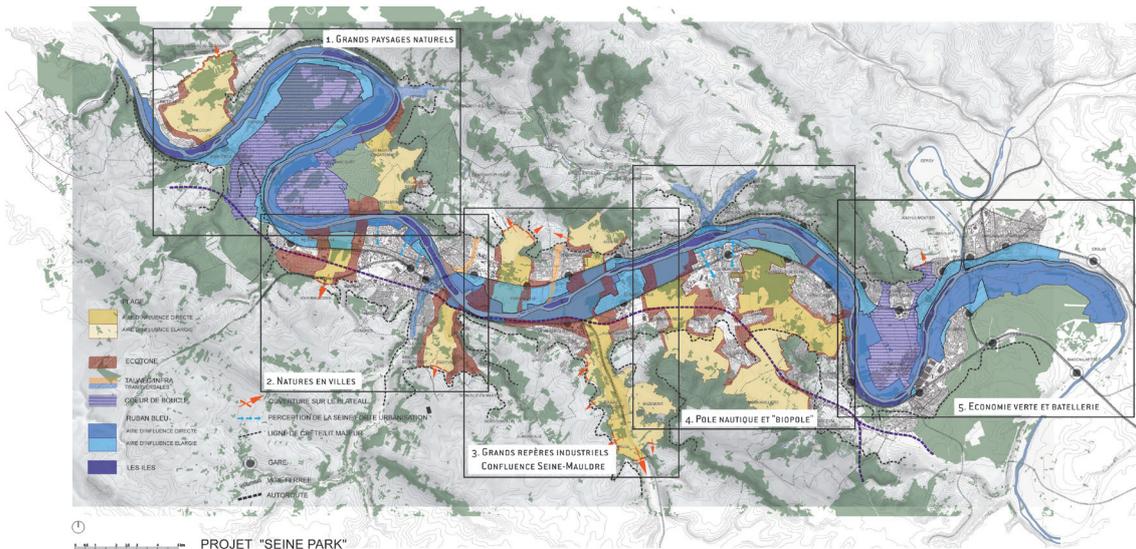
Ce regard intègre plusieurs questionnements : patrimoine et projet sont-ils ou peuvent-ils être en relation ? Comment le patrimoine interroge-t-il le projet ? Comment le projet interroge-t-il le patrimoine ? Quelles réponses peuvent émerger de ces croisements ?

Les qualités architecturales, urbaines et paysagères existantes, confèrent à la ville sa physionomie particulière. Pour maintenir l'intégrité du lien de la ville à son territoire, ces qualités peuvent constituer la matière et la matrice du projet.

* Projet Seine Park

«La démarche Seine Park est un programme d'actions relatif à la Seine piloté par l'EPAMSA et confiée à l'agence TER. Il s'agit désormais de retrouver autour du fleuve et des grands espaces ouverts un lieu hautement qualifié accueillant des fonctions diverses (agriculture, ville, grandes entreprises, loisirs,...). L'objectif est de combiner continuité (le linéaire de la Seine accessible) et points d'intensité (lieux d'animation, intensité de l'activité économique, valorisation d'un élément de patrimoine...)
Sur l'ensemble du territoire de Seine Aval, l'EPAMSA demande un inventaire rapide des édifices qui font repère dans le territoire, par leur architecture, leur situation paysagère, leur histoire, et ceci prioritairement en lien avec le fleuve. Les édifices qui pourraient servir d'appui pour des projets de valorisation du fleuve et de l'espace qui lui est associé».

⁵ Institut Humaniste et Impressionniste ASIHI.

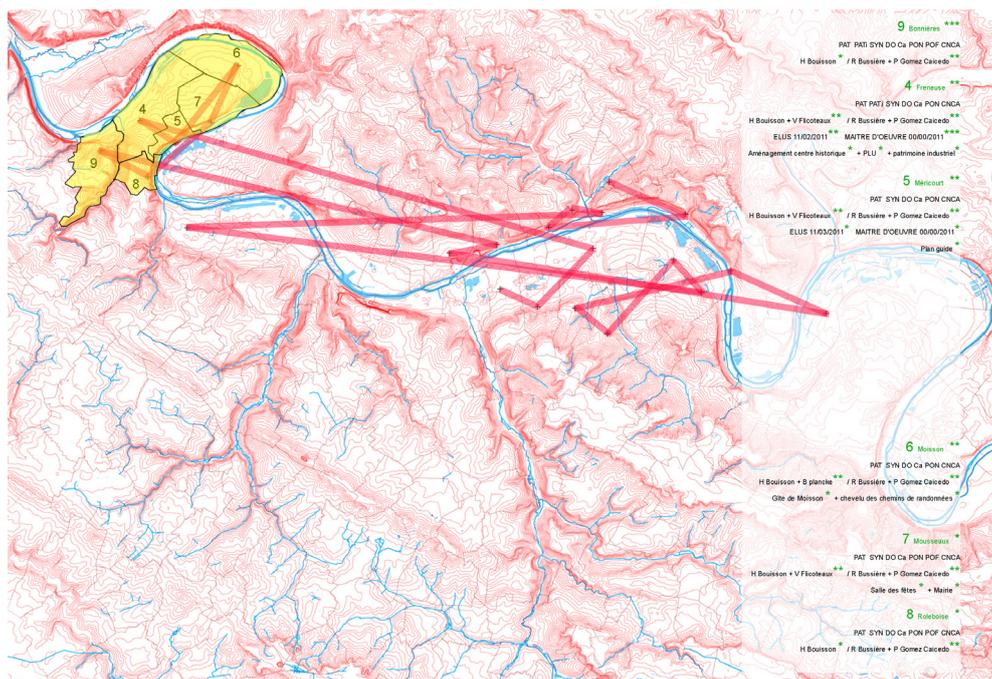


Cartographie du projet Seine Park en 2011 (EPAMSA – agence TER)

Dans le projet Seine Park, Bonnières appartient à la grande thématique «1. Grands paysages naturels» et à l'entité paysagère «N°12. La boucle de Moisson : un écrin forestier» qui rassemble les communes de Rolleboise, Méricourt, Mousseaux-sur-Seine, Moisson, Bonnières-sur-Seine dans les Yvelines et Vétheuil et la Roche-Guyon dans le Val-d'Oise.

Le diagnostic patrimonial, urbain et paysager est conduit dans la dynamique du projet Seine Park. Dans cette perspective, les communes de Freneuse, Méricourt, Mousseaux-sur-Seine, Moisson, Bonnières-sur-Seine et Rolleboise sont regroupées autour de l'entité paysagère de la boucle de Moisson et étudiées conjointement.

Les données du diagnostic patrimonial, urbain et paysager peuvent être communiquées à l'EPAMSA de manière à alimenter le projet Seine Park et le projet du Conseil général qui souhaite créer de nouveaux itinéraires de randonnées thématiques notamment en bord de Seine.



Cartographie du diagnostic patrimonial, urbain et paysager dans la dynamique du projet en 2011, arpentage des communes de la boucle de Moisson en prévision du travail sur les boucles de promenades

* Revalorisation des bords de Seine

Dans la perspective de la reconquête des bords de Seine, les cartes postales anciennes sont des témoignages précieux de la relation de Bonnières à la Seine. Elles montrent la nature des bords de Seine, les activités et les relations que Bonnières-sur-Seine entretenait avec le fleuve.





DIAGNOSTIC PAYSAGER

La méthode

Quels sont les éléments signataires du paysage du Val de Seine ?

Une somme de motifs paysagers ne crée pas forcément un paysage. C'est pourquoi dans ce travail qui procède par relevé d'éléments distincts et thématiques, il ne s'agit pas d'une *étude de paysage*. L'observation attentive d'un paysage révèle souvent la répétition d'un certain nombre d'évènements paysagers. Ainsi, bien qu'il soit en constante évolution, le paysage porte en lui un certain nombre «d'empreintes», ou «permanences» au fil du temps. Par leur présence, par leur répétition, ces empreintes participent à la fondation d'une singularité paysagère, voire d'une identité.

Dans la vallée de la Seine, en aval de Paris, le volet paysage du diagnostic patrimonial propose donc de relever 12 types d'empreintes qui, à l'échelle de ce grand territoire de 52 communes, sont autant de «signatures» du paysage de Seine Aval.

Nous pouvons les classer en 3 grandes catégories, celle qui se rapporte directement à la Seine, celle qui a trait aux grands espaces ouverts et celle qui fait référence aux grands horizons de la vallée :

LA SEINE



1. Les îles



2. Les confluences



3. La navigation



4. Les étangs

ESPACES



5. Les continuités agricoles



6. Les parcours belvédères



7. Les parcs



8. Les espaces particuliers

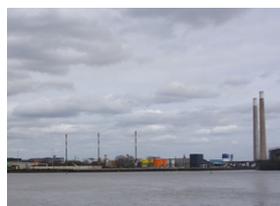
LES HORIZONS



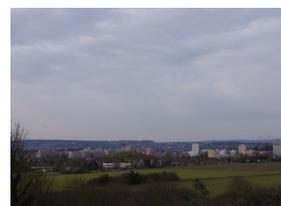
9. Les forêts



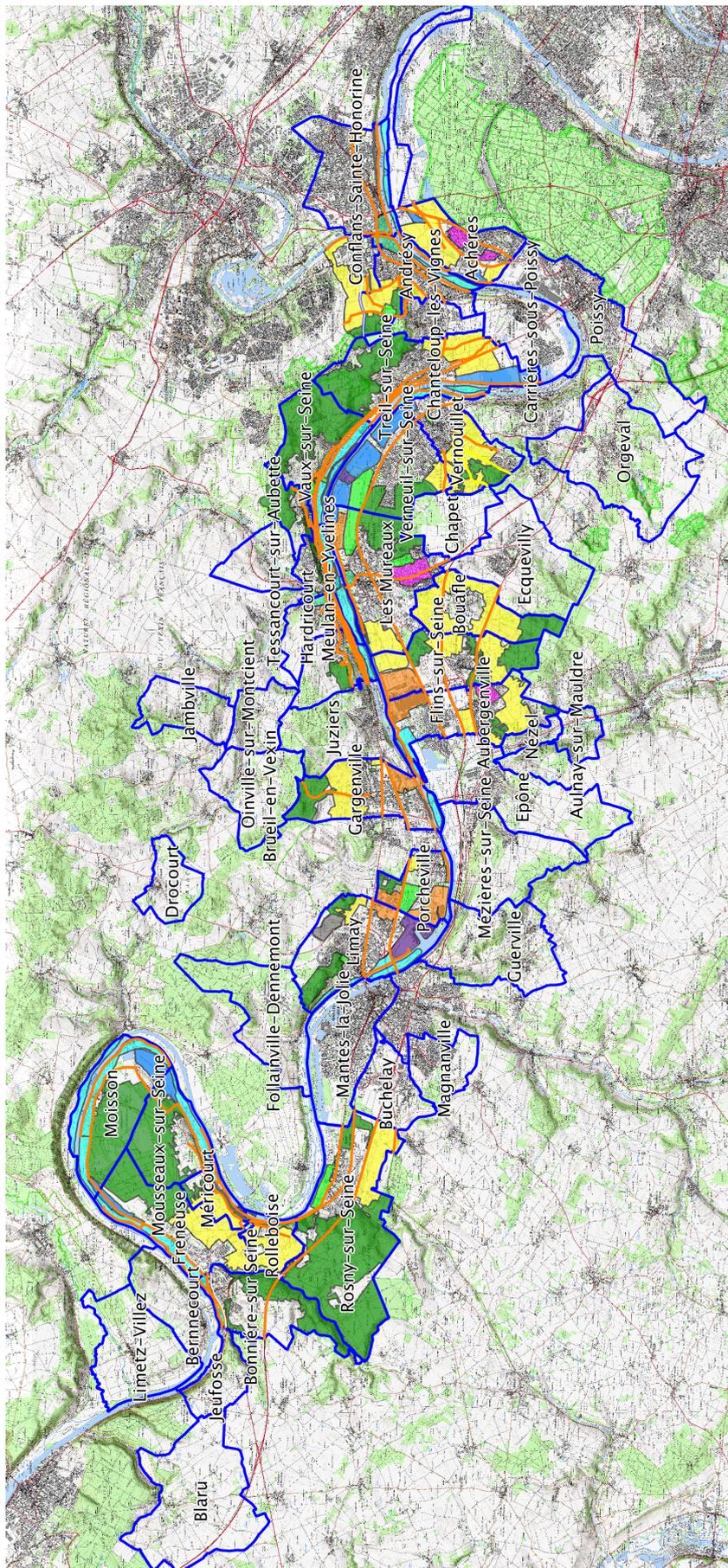
10. Les falaises



11. Les sites industriels



12. Les grands ensembles



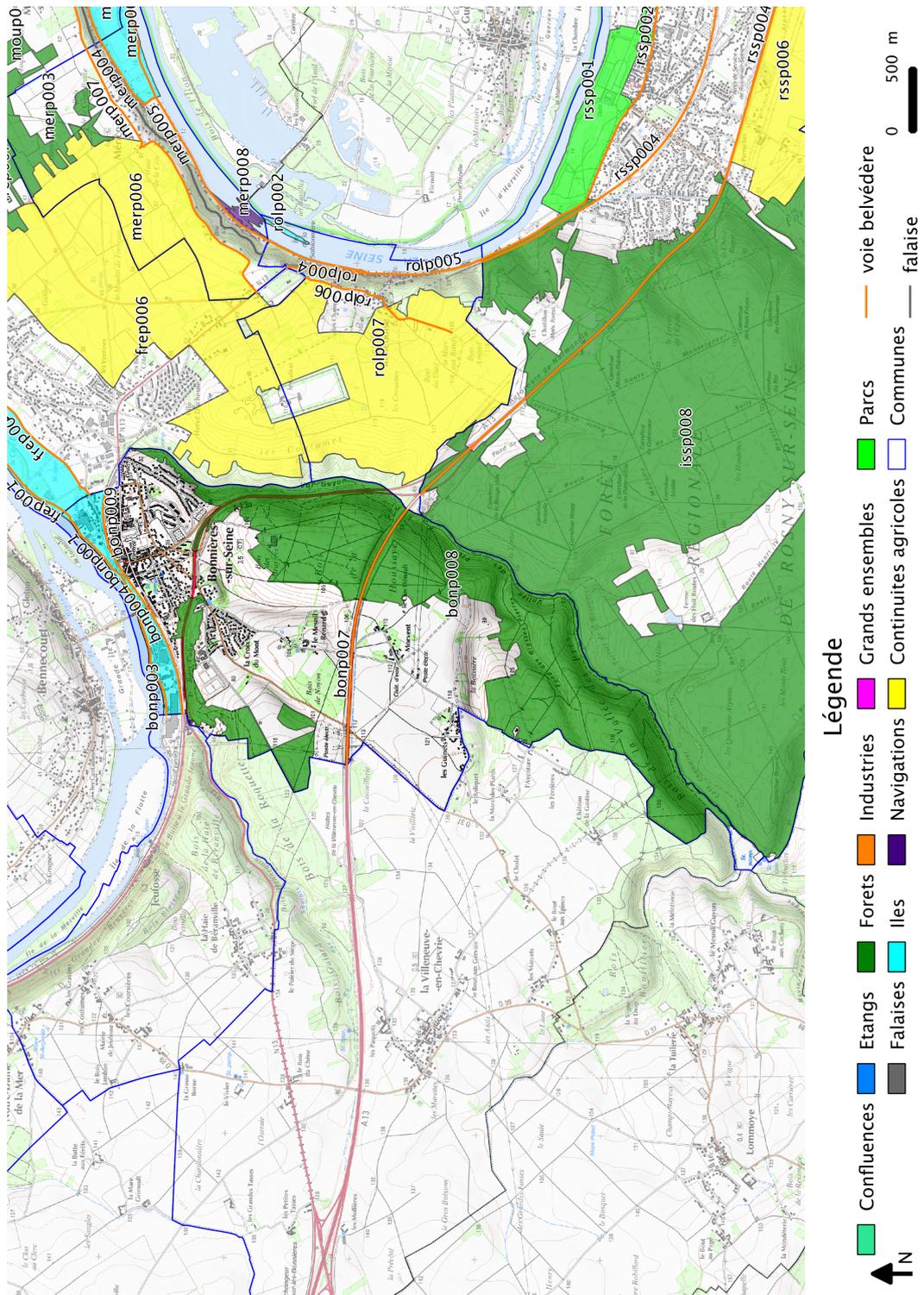
Bonnières dans le paysage de Seine Aval (IGN - CAUE 78)

Typologie et localisation

On relève 3 types d'empreintes à Bonnières :

- 1- Les îles
- 2- Les parcours belvédères
- 3- Les forêts

pour 6 empreintes répertoriées bonp001, bonp003, bonp004 et bonp007 à bonp009.



Carte de situation des éléments

Relevé descriptif

1- Les îles

Les îles naturelles ou agricoles portent en elles un cortège de paysages «sauvages» ou «ruraux», facteur de dépaysement précieux dans le contexte largement urbanisé de l'Ouest parisien. Lorsqu'elles sont habitées, les îles proposent des paysages souvent verdoyants, et des sites de villégiature. Ces paysages rares et souvent méconnus de la région parisienne, posent l'enjeu des continuités écologiques de la Seine.

Réf. : bonp003

Ancienne île et terrains des bords de Seine encore fortement marqués d'une vocation industrielle (anciennes usines Singer). Vues sur la Seine et les îles de Grande Ile et de la Flotte.



Des terrasses alluviales et d'anciennes îles marquées également d'une empreinte industrielle.

2- Les parcours belvédères

Les forts reliefs de la vallée de la Seine sont propices au dégagement de vues souvent magistrales, donnant à voir des pans entiers du territoire. Des parcours, routes, chemins donnent un accès privilégié à ces points de vues d'autant qu'ils s'accrochent et révèlent parfois un trait marquant du relief : route de crête, gradation des pentes... On évoque ici des «parcours belvédères» qui donnent à voir autant qu'ils constituent en eux-mêmes des traces structurantes du paysage.

Route et chemin de halage

Réf. : bonp001

Chemin de bord de Seine rive gauche, promenade entre industries ou anciennes industries et fleuve. Vues sur le fleuve et les îles de Grande Ile et de la Flotte.



Certains bords de Seine sont aujourd'hui aménagés pour la promenade.

Chemin de fer

Réf. : bonp004

Ligne Paris Saint-Lazare-Rouen par la rive gauche de la Seine ; vues régulières en belvédère malgré un manteau végétal souvent présent le long des voies. Au sortir de Bonnières, la voie ferrée longe les bâtiments des anciennes usines Singer puis rejoint les berges de la Seine en ouvrant de larges vues sur le fleuve.



La voie ferrée souligne la limite des terrasses alluviales et du coteau.

Ancienne N 13

Réf. : bonp009

Cette voie principale de circulation est ancienne et a structuré le développement du bâti ancien dans de nombreux bourgs et villages de Seine Aval. Dans sa traversée de Bonnières, cette voie est donc accompagnée d'une forte densité bâtie et d'une typologie ancienne qui porte un paysage urbain traditionnel des bourgs de Seine aval.



Les traditionnels alignements de platanes s'interrompent au contact de la densité bâtie du centre ancien.

Autoroute A 13

Réf. : bonp007

L'autoroute de Normandie a généré un ample développement urbain et industriel dans la vallée de la Seine. C'est aussi aujourd'hui un axe majeur de perception du paysage de Seine Aval dans toutes ses composantes naturelles, agricoles, urbaines et industrielles. Sur la commune de Bonnières, l'axe quitte le plateau normand et amorce une franche descente dans la vallée de la Seine à travers la forêt de Rosny. C'est l'entrée des sens en Ile-de-France par une belle perspective forestière.



La perspective met en scène les coteaux ondulés et cultivés de la côte des Beurons comme première image de Seine Aval.

3- Les forêts

La direction géologique caractéristique du Bassin Parisien oriente le Val de Seine sur un axe nord-ouest sud-est dont la lecture est renforcée par la continuité des coteaux et des ourlets forestiers qui les couronnent. En contrepoint, des boisements très différents mais très marquants accompagnent les fonds de la vallée en larges aplats boisés, caractéristiques des paysages de boucles alluviales. Ainsi, la permanence de ces horizons forestiers figure parmi les marqueurs fondamentaux des paysages du Val de Seine.

Bois Cahu, bois de la Houssaye

Réf. : bonp008

Boisements couronnant les hauts de coteau de la vallée de la Seine, dans la continuité de la forêt de Rosny.



Ces boisements, pourtant fractionnés, donnent l'illusion d'une constante continuité forestière de l'horizon.

N° identifiant	Typologie	Nom	Information	Photo
bonp001	voie belvédère	route et chemin de halage	Chemin de bord de Seine rive gauche, promenade entre industries ou anciennes industries et fleuve. Vues sur le fleuve et les îles de Grande Ile et de la Flotte.	
bonp003	îles, anciennes îles		Ancienne île et terrains des bords de Seine encore fortement marqués d'une vocation industrielle (anciennes usines Singer). Vues sur la Seine et les îles de Grande Ile et de la Flotte.	
bonp004	voie belvédère	chemin de fer	Ligne Paris Saint- Lazare-Rouen par la rive gauche de la Seine ; vues régulières en belvédère malgré un manteau végétal souvent présent le long des voies. Au sortir de Bonnières, la voie ferrée longe les bâtiments des anciennes usines Singer puis rejoint les berges de la Seine en ouvrant de larges vues sur le fleuve.	
bonp007	voie belvédère	autoroute A13	L'autoroute de Normandie a généré un ample développement urbain et industriel dans la vallée de la Seine. C'est aussi aujourd'hui un axe majeur de perception du paysage de Seine Aval dans toutes ses composantes naturelles, agricoles, urbaines et industrielles. Sur la commune de Bonnieres, l'axe quitte le plateau normand et amorce une franche descente dans la vallée de la Seine à travers la forêt de Rosny. C'est l'entrée des sens en Ile-de-France par une belle perspective forestière.	

bonp008	forêt	Bois Cahu, Bois de la Houssaye	Boisements couronnant les hauts de coteau de la vallée de la Seine, dans la continuité de la forêt de Rosny.	
bonp009	voie belvédère	ancienne N 13	Cette voie principale de circulation est ancienne et a structuré le développement du bâti ancien dans de nombreux bourgs et villages de Seine Aval. Dans sa traversée de Bonnières, cette voie est donc accompagnée d'une forte densité bâtie et d'une typologie ancienne qui porte un paysage urbain traditionnel des bourgs de Seine aval.	

Conclusion

La commune de Bonnières constitue en quelque sorte la porte normande de Seine Aval : ouverte sur le fleuve, elle possède des espaces alluviaux et d'anciennes îles qui la rapprochent immédiatement du rythme et des usages du fleuve ; au contact de l'ancienne nationale 13, le bâti est déjà plus dense avec ses extensions qui annonce les prémices de la péri-urbanisation, tandis que les bâtiments reconnaissables des anciennes usines annoncent aussi les paysages de la Seine Aval industrielle. La grande forêt de Rosny et la forte pente des coteaux marquent une rupture depuis les plateaux normands et annonce l'entrée en Ile-de-France par Seine-Aval. Le parcours de l'autoroute A 13 en devient un véritable belvédère.

ANNEXES

Cet article est un tiré à part des actes du colloque organisé par la Région Ile-de-France les 24-25 novembre 2011 :

Ces Patrimoines qui font territoire, sous la direction d'Arlette Auduc, Paris, Région Ile-de-France, Somogy, 2012, pp. 46-66.



Connaissance, prise de conscience, actions locales : de nouveaux outils, les diagnostics patrimoniaux.

L'exemple de l'OIN de Seine Aval

Le territoire de Seine Aval est promis à d'importants bouleversements dans les années à venir dans le cadre du Grand Paris et de l'Opération d'Intérêt National. C'est pourquoi un projet de diagnostic patrimonial a été engagé par le CAUE des Yvelines et le service Patrimoines et inventaire de la Région Ile-de-France. La méthode et les premiers résultats de ce travail ont été présentés lors du colloque du 24 novembre 2011 intitulé «ces patrimoines qui font territoire» et publiés dans des actes dont un extrait est reproduit ci-dessous¹.

Roselyne Bussière

Conservatrice en chef du Patrimoine, Région Ile-de-France

Un projet original conjuguant quatre regards

Dans leur travail quotidien de connaissance du patrimoine, tant exceptionnel qu'ordinaire, ancien que contemporain, industriel que rural, le Service Patrimoines et Inventaire d'Ile-de-France² et le CAUE 78, se sont croisés à plusieurs reprises. Et l'O.I.N. de Seine Aval a permis de mettre en place une collaboration permettant de porter un triple regard sur le patrimoine, celui d'un architecte, celui d'un historien et celui d'un paysagiste.

Le diagnostic patrimonial consiste en un arpentage du territoire « pas à pas », avec un repérage parcelle par parcelle, les bâtiments étant examinés à travers une grille de lecture, pour révéler dans l'épaisseur du bâti l'identité spécifique de la commune. Le périmètre d'étude s'arrête aux années 1960/1970. Il est prévu d'y adjoindre un diagnostic du patrimoine industriel qui sera réalisé par Nicolas Pierrot.

Le diagnostic architectural et urbanistique est conduit par Hélène Bouisson, architecte travaillant au CAUE des Yvelines, dans la dynamique des projets en cours. Il examine le réseau viaire et les espaces vides remarquables, (sentes, places...), le réseau hydraulique (rus), les éléments architecturaux autres que le bâti (murs...), recense les témoignages variés, et la manière dont le patrimoine sait tirer parti du territoire dans lequel il s'inscrit. Il peut servir de préalable aux projets de la commune : élaboration ou révision d'un PLU, étude de centralité, densification des cœurs d'îlots, programmation d'espace public et d'équipement, suivi au quotidien de la transformation du bâti... et servir de réservoir de connaissance au projet Seine Park, programme d'actions relatif à la Seine.

Le diagnostic paysager réalisé par François Adam, paysagiste au CAUE des Yvelines, porte sur le grand territoire en lien avec le fleuve et la démarche Seine Park. Un regard est porté sur chaque commune et suivant des thématiques spécifiques : îles ou anciennes îles, confluences, anciens et nouveaux ports et espaces particuliers des bords de Seine, grands étangs, grandes continuités agricoles, belvédères, grands horizons forestiers, parcs, petites et grandes falaises.

A cette équipe est associé Laurent Kruszyk, photographe du service Patrimoines et inventaire, qui répond à la demande ponctuelle des chercheurs (prises de vue d'urgence, éléments difficiles à photographier), mais parcourt lui aussi le territoire pour en restituer sa propre vision.

La démarche qui s'est élaborée en cours de route et ne cesse d'évoluer, n'est pas issue du néant. Elle s'appuie sur la longue tradition de l'inventaire topographique.

¹ *Ces patrimoines qui font territoire*, Actes du colloque régional 24-25 novembre 2011, Paris, Région Ile-de-France, Somogy, 2012, pp.42-66.

² Andrézy, Carrières-sous-Poissy, Chanteloup-lès-Vignes, Conflans-Sainte-Honorine, Orgeval, Poissy. Voir les dossiers sur les base Mérimée. Palissy et Mémoire <http://www.culture.couv.fr/culture/inventai/patrimoine/>



Une méthode adaptée de l'inventaire topographique

Dès sa fondation en 1964, l'Inventaire s'est ancré dans le territoire. Plusieurs citations d'André Chastel, un de ses pères fondateurs, l'attestent : *« Il ne peut [...] s'agir d'épingler les notices d'édifices isolés. Tout ce qui a été dit précédemment sur les principes actuels de l'histoire de l'art amène à faire une place nouvelle aux ensembles. Il faut considérer les quartiers, les « zones », le cadre urbain et, dans les meilleurs cas, le site... »*³ ou bien *« L'architecture, c'est l'édifice dans l'espace et dans un site. Vous ne pouvez pas la décrocher, vous ne pouvez pas reconstituer un musée avec des pièces d'architecture »*⁴.

Le diagnostic patrimonial s'inscrit donc dans la lignée du mode d'approche topographique élaboré par l'Inventaire depuis sa création et présenté dans l'ouvrage *Principes, méthode et conduite de l'Inventaire général*⁵ et qui en permanence a oscillé entre la volonté de couvrir un vaste territoire et celle de mener des études plus approfondies.

La phase de recherche documentaire

Il n'est pas question de partir sur le terrain « nez au vent ». Une première phase de documentation préalable doit permettre d'avoir une connaissance théorique du territoire, que le pas-à-pas viendra confirmer ou infirmer.

Par exemple, il n'est pas inutile, pour comprendre un territoire comme celui de Juziers, de savoir que ce dernier dépendait de l'abbaye Saint-Père de Chartres, que la paroisse produisait un vin renommé et que la vigne occupait un quart du terroir avant la Révolution⁶. Ou bien de connaître la date d'arrivée du chemin de fer et la nature de celui-ci : la ligne Paris-Rouen ouverte en 1842 et qui passe sur la rive gauche a généré des transformations urbaines différentes de celle de la ligne Argenteuil-Mantes par la rive droite mise en place en 1892.

3. André Chastel, « Pour un inventaire national »- *Le Monde*- 22 septembre 1961.

4. André Chastel, « Entretiens avec André Chastel »- *Revue de l'Art* -1991-3.

5. Verdier Hélène, Melot Michel (Dir.), *Principes, méthode et conduite de l'Inventaire général*, Paris : Monum, Ed. du Patrimoine, 2001, p. 37.

6. Lachiver Marcel, *Vin, vigne et vigneron en région parisienne du XVIIe au XIXe siècle*, S.H.A.P.V.V, 1982, p. 150.

De la même manière on ne peut pas comprendre la configuration de Rolleboise si on ignore qu'y passait la route royale, ce que nous apprend l'atlas Trudaine⁷ et que s'y trouvait un relais de poste avant la montée vers le plateau. C'est là aussi qu'arrivaient au XIXe siècle, la galiote de Poissy et le bateau à vapeur que prenaient les gens peu fortunés pour monter ensuite dans des voitures pour Rouen⁸. «*Le village de Rolleboise, peuplé d'environ quatre cents habitants, est le point de correspondance de la galiote de Poissy et du bateau à vapeur, avec les carrioles et cabriolets de Rouen; ce qui ya fait établir beaucoup de cabarets. ...Ainsi les personnes qui prennent cette voie économique pour se rendre de Paris à Rouen vont par terre jusqu'à Poissy, par eau de Poissy à Rolleboise, puis encore par terre de Rolleboise à Rouen*».



Mais il n'est pas possible de mener une recherche préalable aussi approfondie que dans le cas d'un inventaire topographique et notamment d'aller inventorier les fonds d'archives départementales et municipales. Seules les ressources les plus abordables sont dépouillées : monographies locales publiées dans les communes, livres sur le patrimoine comme les ouvrages édités par Flohic⁹.

7. <http://www.culture.gouv.fr/documentation/archim/atlasdetrudaine.html>

8 Vaysse de Villiers, Régis, *Itinéraire descriptif de la France ou géographie pittoresque de ce royaume par ordre de route, Région du nord-ouest*, Paris, Jules Renouart, vol.2, 1830, p. 88.

9. *Le patrimoine des communes des Yvelines*, Flohic, 2000.

La préparation cartographique et iconographique

Les ressources infinies d'Internet permettent de rassembler rapidement de nombreuses cartes historiques qui aident à la compréhension du territoire. Parmi celles-ci l'atlas Trudaine, par exemple, conservé aux Archives nationales, donne le tracé de la route royale de Paris à Rouen. Le long de ce parcours on voit se dessiner la vallée de la Seine, les rus qui entaillent le coteau ainsi que les efforts d'embellissement des entrées de ville comme à Limay. Dans ce bourg qui disposait d'un pont depuis le Moyen Age, les ingénieurs du XVIIIe siècle décidèrent de créer un pont neuf (reconstruit en 1845 puis en 1874) et proposent à cette occasion une spectaculaire entrée de ville avec une place circulaire que les bâtiments actuels qui la cernent laissent encore deviner. Ou bien la carte des Chasses dont le détail permet de voir à quoi précisément ressemblait le bourg des Mureaux et notamment sa confluence avec la Seine.

Mais le document le plus précis et le plus général est le cadastre napoléonien qui est reporté sur le cadastre actuel pour établir la cartographie de terrain. Sur le plan iconographique, les cartes postales anciennes fournissent un fonds très pratique et dont la consultation sur le terrain apporte beaucoup.



Certaines maisons dont la façade a été appauvrie par un ravalement drastique ayant fait disparaître tout sa modénature se comprennent mieux à la lecture des cartes du début du XXe siècle. D'autre part, le service dispose d'un fonds iconographique très utile, celui du pré-inventaire qui a été réalisé dans les années 1980 et s'avère une source précieuse.



L'arpentage du territoire : un regard rapide mais exhaustif

Comme dans un inventaire topographique «classique», le cœur du travail est l'arpentage des communes, parcelle par parcelle, avec un principe très fort : laisser parler le territoire. Ce regard est porté depuis la rue puisqu'il faut aller vite, ce qui n'exclut pas de passer à côté de richesses insoupçonnées. Néanmoins, ce simple furetage révèle de nombreuses traces méconnues ou oubliées du patrimoine. C'est ainsi que des carrières abandonnées ou bien un abri de cantonnier, ou une croix de chemin retrouveront une visibilité. Ou bien encore une grande propriété disparue à Juziers et qui a laissé une marque très forte le long de la Seine où se déploie encore le mur qui la bordait.

Des résultats probants

Parcourir ainsi un vaste territoire et le regarder à travers une grille unique de lecture sans lui appliquer des schémas tout faits permet d'obtenir des résultats rapidement, même si la totalité des communes n'a pas encore été diagnostiquée.

Mettre en valeur l'ordinaire

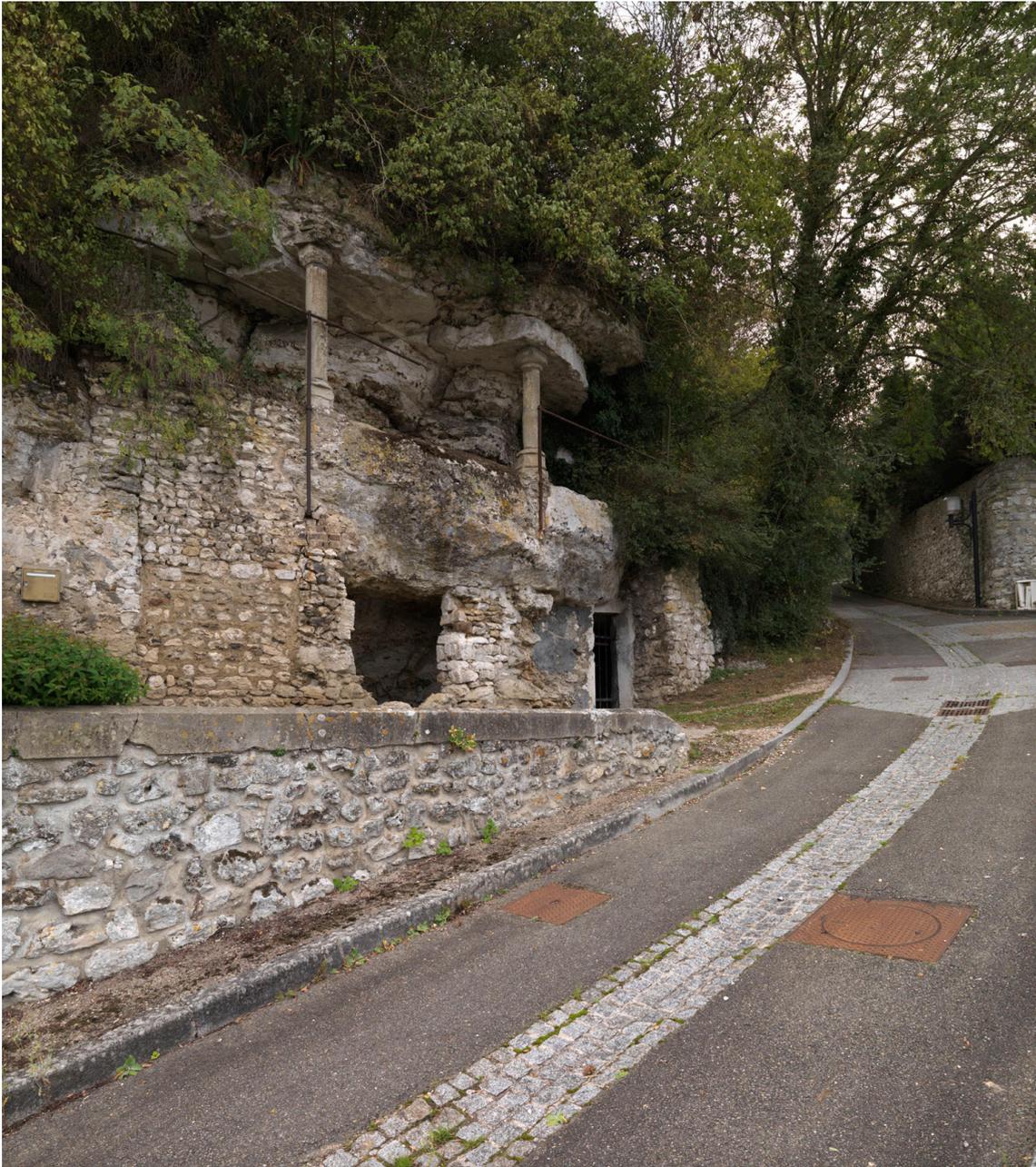
Tout d'abord, cet arpentage permet de relever et de donner à voir le patrimoine ordinaire qui forme l'essentiel du paysage des villes et bourgs¹⁰. La ville de Juziers, par exemple, qui est connue pour son église gothique classée dès 1850, a révélé un patrimoine rural plus modeste mais très intéressant dans son adaptation au site. C'est en effet l'une des vertus principales du patrimoine ordinaire que de forger l'identité du lieu qu'il occupe. A Juziers, bourg installé sur le coteau échancré qui borde le plateau, plusieurs cours communes ont été repérées. Elles présentent la particularité d'occuper tout un îlot dont la façade sud qui s'élève de deux niveaux au-dessus d'un étage de soubassement domine le panorama, tandis que la façade nord de plain-pied avec la chaussée permet l'accès à la cour commune. Ce type d'habitat, quelque peu dénaturé par des reprises d'ouvertures, reste très spectaculaire et mérite qu'on s'y intéresse.



Un autre aspect du patrimoine ordinaire, déjà connu grâce à des études antérieures¹¹, est mis au jour par le travail de terrain : il s'agit de toutes les « boves », celliers creusés dans le calcaire qui jalonnent les bords de Seine. A Méricourt, par exemple, un deuxième front urbain se déploie à l'arrière des maisons sur rue. Il recèle de nombreux celliers troglodytiques dont les habitants tirent parti de toutes les manières possibles. A Rolleboise, le confortement de la falaise a donné lieu à un aménagement monumental remarquable.

10. Roselyne Bussière, « Le patrimoine ordinaire », in : *Patrimoines d'Île-de-France, rencontre des histoires, des populations et des territoires*, Actes du Colloque régional, Paris, région Île-de-France, Somogy, 2008, p. 73-74.

11. Diren, Île-de-France, Bassin Seine-Normandie, Association Ar'Site, *Le patrimoine troglodytique du Vexin français : Département des Yvelines et du Val-d'Oise*, Diren, Caue 78 et Caue 95, 1993.



Ce bourg a une histoire édifiante : il est né de la route royale de Paris à Rouen qui passe entre le coteau et la Seine. Les premiers habitants s'étaient installés à mi-pente, comme le prouve le site de l'église et les traces d'un château-fort ayant appartenu aux comtes de Meulan et détruit sur ordre de Charles V¹². Ils descendirent en bord de Seine, attirés par toute l'activité que générait la présence d'un relais de poste au pied de la côte montant vers Bonnières.

Dans les années 1830, le trafic s'intensifie encore car c'est là, on l'a vu, que les voyageurs modestes qui allaient de Paris à Rouen quittaient la galiote de Poissy ou le bateau à vapeur pour prendre les carrioles et cabriolets vers la Normandie. Le va-et-vient de voyageurs a généré des activités que le patrimoine composé essentiellement de maisons de bourg permettait de supputer et qui apparaissent dans le recensement de 1836 mentionnant cinq aubergistes, quatre cabaretiers, huit charretiers, deux rouliers, trois cochers, un charron, trois bourreliers, quatre maréchaux, cinq mariniers et un pêcheur.

12. Grimaud Hélène, *Carte archéologique de Rolleboise*, Conseil général des Yvelines, 1996, ex reprographié, fiche H 02.

A quelques pas de là, le village de Méricourt, qui n'était pas affecté par le trafic de la route royale, est uniquement peuplé de cultivateurs vivant dans des maisons rurales et des maisons à portes charretières.

Relever ce patrimoine modeste qui forme l'essentiel du bâti des bourgs franciliens est urgent car il est menacé de transformations insidieuses qui le dénaturent et le font disparaître. Ici, c'est une maison de bourg à la belle corniche de plâtre dont on enlève l'enduit pour faire apparaître des moellons irréguliers qui n'étaient pas destinés à être vus. Là ce sont des fenêtres que l'on réduit pour faire entrer les châssis en PVC de dimensions standardisées. Ou bien encore c'est une porte charretière très haute à l'origine qui se retrouve coupée pour pouvoir être dotée d'une porte de garage surbaissée. Là, c'est la belle pierre meulière qu'on cache derrière un enduit épais... Le diagnostic permet de relever rapidement ce patrimoine encore lisible et de le donner à voir pour essayer de le préserver ou du moins le laisser disparaître en connaissance de cause.

Comprendre la ville

La plupart des bourgs de Seine Aval étant aujourd'hui devenus purement résidentiels, il est important de relever le patrimoine ancien pour comprendre comment s'est formée la ville et faire émerger une identité masquée par la marée pavillonnaire. A Juziers, par exemple, parcourir pas à pas le territoire permet de retrouver les différents hameaux qui composaient le village. En effet, ce dernier, ainsi que le montre le cadastre napoléonien, était éclaté en sept noyaux bien distincts, Apremont, Juziers-Bourg, Juziers-Ville, Ablemont, le Marais, Aumont et le Mesnil qui avaient chacun leur identité propre. Bien que tous englobés dans un espace urbanisé, ils ont conservé leur spécificité qui mérite d'être soulignée et que les aménageurs perdent parfois de vue.



A Bonnières-sur Seine, le travail de terrain a permis de comprendre comment s'est formée la ville, attirée comme Rolleboise par le passage de la route royale, et qui a vu arriver la ligne de chemin de fer Paris-Rouen en 1842¹³, puis la construction d'un pont routier en 1884. Le territoire de la ville comporte de vastes espaces libres et peu structurés en plein cœur de bourg qui contrastent avec la belle place circulaire Louis Anquetin.

13. Inventaire général des richesses de la France, *De Paris à la mer : la ligne de chemin de fer Paris-Rouen-le Havre*, APPIF, 2005, Images du patrimoine n° 239.

A l'entrée de la ville, une activité industrielle très marquante est concentrée autour de l'ancienne usine Singer et des usines métallurgiques Piret. Tous ces éléments repérés par le diagnostic ont pu être facilement explicités grâce à deux ouvrages, *Cent ans d'industrie bonniéroise 1863-1963*¹⁴ et la *monographie de l'Instituteur*¹⁵.

La présence de la route royale avait entraîné la présence d'un relais de poste aux mains de la famille Michaux à partir de 1839. L'arrivée du chemin de fer ayant ruiné les espérances de la poste, Jules Michaux, le fils du maître de poste, se lance dans l'entrepreneuriat à la fois industriel et agricole. Il reconstruit un domaine terrien de 270 ha sur les débris du domaine de la duchesse de Berry dans lequel il crée une ferme modèle. Il cultive les légumineuses, des asperges, crée une étable de 120 bœufs.

Il pratique aussi la culture de la betterave à sucre et construit une distillerie et une usine à phosphates. En 1851, il installe à la Grande ferme (place de la Libération, détruite), une distillerie d'alcool. En 1880, il fonde une laiterie qui expédie son lait à Paris (reprise en 1901 par la société Maggi). Par ailleurs, de 1857 à 1863, il achète des terrains d'une superficie de 1 ha 60 sur lequel il érige une usine pour distiller le schiste bitumeux¹⁶. Elle est située au bord de la Seine au lieu-dit «la grande Bosse», c'est le noyau de la future zone industrielle de Bonnières.

Cet entrepreneur infatigable, que Zola a immortalisé sous les traits -peu flatteurs- de Margailan dans le roman naturaliste «*L'Oeuvre*», fut aussi maire de Bonnières de 1874 à 1884. C'est dans cette période que la ville s'embellit de la place circulaire Anquetin autour de laquelle se distribuent les écoles de la ville et qu'elle est dotée d'un pont qui génère l'aménagement de l'avenue Gallieni le desservant directement.

Voilà expliqués le vide de la place de la Libération (destruction de la ferme Michaux), l'histoire de la zone industrielle de Bonnières et les aménagements du dernier quart du XIXe siècle que le diagnostic avaient relevés. De plus, des maisons d'ouvriers ont été repérées dans le centre ville de Bonnières (cité Carnot) liées à l'entreprise de métallurgie Piret, ainsi que tout un lotissement à Freneuse pour les employés de Singer, la cité Hervé Duchêne.

Redécouvrir des activités oubliées

L'arpentage du territoire permet aussi de redécouvrir des activités oubliées. Ainsi la villégiature aux Mureaux. Cette bourgade de 2000 habitants en 1886, desservie par le chemin de fer, a vu se construire de nombreuses maisons de villégiature le long du fleuve ou dans des quartiers limitrophes, villas, maisons de notables et pavillons que le diagnostic a repérés. L'une des plus spectaculaires est celle construite pour Henri Michelet par l'architecte Jules Saulnier¹⁷. Plus originale est la réalisation du cercle nautique dont les bâtiments pittoresques de 1893 étirent leurs terrasses et leurs garages à bateaux le long de la Seine. On peut aussi évoquer, à Aubergenville, le lotissement d'Elisabethville, des années vingt, doté d'un boulevard de la Plage, d'une plage (disparue), d'un grand hôtel (détruit) et d'un casino (reconverti).



14. Anne Albert, *Cent ans d'industrie bonniéroise 1863-1963*, Imprimerie Le Mantais, Mantes-la-Jolie, 1964.

15 http://archives.yvelines.fr/arkotheque/recherche_par_commune/

16 Albert Anne, *Cent ans d'industrie bonniéroise 1863-1963*, Imprimerie Le Mantais, Mantes-la-Jolie, 1964.

17. Architecte célèbre pour sa réalisation à la même époque du « moulin Saulnier » pour la chocolaterie Menier à Noisiel. Voir Inventaire général des richesses de la France, *Noisiel, La chocolaterie Menier : Seine et Marne*, APPIF, 1994, Images du patrimoine n° 115, p.24- 29.

D'autres activités connues par l'historiographie mais entièrement disparues, comme la viticulture, peuvent être remises au jour par l'arpentage du territoire. Ce sont les cours communes de Juziers, déjà citées, les celliers maçonnés, ou bien les nombreux celliers troglodytiques disséminés de Rolleboise à Mousseaux-sur-Seine qui en gardent la trace. Cette dernière localité a conservé dans une ancienne «bove» un monumental pressoir classé monument historique depuis 1929. Le parcellaire laniéré hérité de ce passé viticole est encore bien présent dans ces communes, de même que les sentes qui permettaient de gagner le vignoble.

Mettre les faits en relation et avoir une vision synthétique sur le territoire

Couvrir rapidement un aussi vaste territoire qui s'étend de Poissy à la Normandie permet d'en avoir une vue superficielle mais synthétique. C'est ainsi que la plage d'Elisabethville vue depuis Juziers prend toute son ampleur, comme le montrent des cartes postales anciennes.



De même cela permet de comprendre comment les différents réseaux se sont installés sur ce territoire et l'ont métamorphosé. Ainsi la route royale de Paris à Rouen qui traversait tout le territoire de Seine Aval depuis Poissy jusqu'à Port-Villez a donné leur importance aux deux ponts médiévaux de Poissy et de Limay. Son tracé rectiligne le long de la rive droite qui est emprunté aujourd'hui par la D 190 permet de comprendre la physionomie, par exemple de Triel qui s'étire le long de la route. A partir de Mantes, la route, après avoir franchi la Seine grâce au pont de Limay, longe la rive gauche, en passant par Rosny-sur-Seine, Rolleboise et Bonnières, comme on l'a vu. C'est la nationale 13. En face, sur la rive gauche se déployait la «route de quarante sous»¹⁸, plus courte que la route royale mais plus accidentée. Elle était fréquentée par les jardiniers et cultivateurs emportant leurs productions à Saint-Germain et à Paris les mardis et mercredis par sept cents à mille bœufs et deux mille moutons se rendant à la foire aux bestiaux de Poissy. En 1836, l'installation d'un relais de poste à Ecquevilly grâce à la volonté royale¹⁹ a donné ses lettres de noblesse à cet axe qui sera promu au rang de route nationale 13 en 1951, usurpant ce titre au tronçon de la rive droite.

Deux lignes de chemin de fer ont été construites au XIXe siècle le long de la Seine. Depuis son inauguration en 1843, la ligne Paris-Rouen entièrement sur la rive gauche dans sa traversée du territoire de Seine Aval, a contribué à la transformation des bourgs qu'elle desservait²⁰. La ville des Mureaux, par exemple, dans laquelle la gare s'est implantée à l'extérieur du bourg, a construit un boulevard de la Gare, axe nord-sud parallèle à la Grande rue, allant jusqu'à la Seine, et bordé à la fois de villas et de bâtiments publics, école, mairie, qui ont contribué à l'embellir. Cet axe est aujourd'hui occulté, remplacé par la D 43 qui aboutit à un échangeur qui a fait complètement disparaître le quartier de la Sangle à l'entrée du pont.



18 Bauvit Jean et Renard Pierre-Émile, *La route de Quarante Sous*, Association Histoire de Chambourcy, de Retz et d'Aigremont (HIS- CREA).

19 Marchand Patrick, *Le maître de poste et le messenger. Les transports publics en France au temps des chevaux*, Paris, Belin, 2006, p.195.

20 Inventaire général des richesses de la France, *De Paris à la mer : la ligne de chemin de fer Paris-Rouen-le Havre*, APPIF, 2005, Images du patrimoine n° 239.

L'arrivée du chemin de fer suit de peu la construction de deux nouveaux ponts sur la Seine : en 1836 à Conflans-Sainte-Honorine et en 1838 à Triel sont lancés deux ponts suspendus « en fil de fer » qui permettent de rejoindre la rive gauche, peut-être en prévision de l'arrivée du chemin de fer sur l'autre rive. Une deuxième vague de construction prend place en 1882-1884 à Bonnières-sur-Seine et à Gargenville (pont de Rangipont), en lien avec le développement industriel de la vallée. L'arrivée en 1892, sur la rive droite, de la ligne de chemin de fer Argenteuil-Mantes transforme Juziers en coupant en deux le centre bourg, tandis qu'à Gargenville, placée à l'écart, elle génère un quartier de petits pavillons et d'industrie encore très lisible aujourd'hui.

Sortir des idées reçues

Enfin le diagnostic patrimonial permet de donner chair à des idées toutes faites ou de sortir des clichés fréquemment appliqués à la vallée de la Seine. C'est ainsi qu'on ne peut parler de villégiature en bord de Seine sans entendre évoquer le chemin de fer et les Impressionnistes. Ces derniers ont certes séjourné dans de nombreuses bourgades et le train a contribué au développement du phénomène, mais la villégiature existait déjà au XVIII^e siècle et on trouve des « maisons de campagne » de cette époque à Freneuse ou ailleurs. Plus que les Impressionnistes, ce qui a marqué ce territoire c'est la quête d'une vue. Que ce soit par une situation en promontoire dont de nombreuses villas ou maisons de notable donnent l'exemple, ou bien par l'installation d'un belvédère comme celui du domaine de Châtillon à Rosny-sur-Seine offrant une vue époustouflante sur la vallée.

Un autre cliché est remis en cause par le diagnostic, celui du village serré autour de son église. A Freneuse, jusqu'à sa destruction en 1910, les paroissiens devaient parcourir six cents mètres pour rejoindre leur église. A Juziers, elle se trouve en bord de Seine, à plus d'un kilomètre de « Juziers la ville ». A Bonnières-sur-Seine, aux Mureaux, bien que moins à l'écart, l'église n'en n'est pas moins légèrement excentrée. Malgré le caractère anecdotique de cette remarque, elle permet néanmoins de montrer qu'aucun territoire ne peut être examiné à l'aune des idées reçues.

Ce diagnostic patrimonial qui collectionne les éléments bâtis est largement enrichi par le regard d'Hélène Bouisson, architecte au CAUE des Yvelines, à qui je passe la parole.

Hélène Bouisson

Architecte, Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement des Yvelines

Diagnostic chevelu

Le travail de diagnostic urbain et paysager, présenté ici, accompagne l'arpentage des villes et le diagnostic patrimonial conduit par Roselyne Bussièrè. Sa finalité est de s'articuler aux projets en cours sur le territoire de Seine Aval. C'est pourquoi la présentation se structure en deux parties. Dans un premier temps, elle explique en quoi la conjugaison des trois diagnostics patrimonial, urbain et paysager est une démarche nouvelle. Dans un deuxième temps, elle illustre la manière dont ce diagnostic¹ est mis en relation avec la fabrique du projet.

Diagnostic

Trois ouvrages éclairent la démarche

La fabrique du patrimoine est un ouvrage dans lequel Nathalie Heinich, sociologue, suit la fabrique du patrimoine, «le patrimoine en train de se faire», et s'interroge sur ce qu'il faut privilégier: «l'approche typologique, c'est-à-dire la mise en relation abstraite de l'objet avec les autres objets de sa catégorie ou l'approche urbanistique, c'est-à-dire sa relation concrète avec ceux qui l'entourent»². Le diagnostic conjugue les deux approches, typologique et urbanistique.

«Le point de vue de la théorie de l'acteur-réseau sur l'architecture»³, est un article co-écrit par Bruno Latour et Albena Yaneva, dans lequel les deux sociologues suivent la fabrique du projet architectural, «le projet en train de se faire». Albena Yaneva propose une nouvelle façon d'aborder le projet comme «un processus, une écologie dynamique qui au travers de ses différentes modalités d'action redéfinit les connexions parmi les acteurs impliqués»⁴.

Enfin, *L'art de la mémoire, le territoire et l'architecture* est un ouvrage dans lequel Sébastien Marot, philosophe, suit les théories et pratiques contemporaines de l'architecture, de l'urbanisme et du paysage et propose «de concilier mémoire, territoire et projet» au travers d'une démarche qui s'intéresse «à la mémoire, ou anamnèse, des qualités du site... la vision du site et du projet comme processus et non comme produit... la lecture en épaisseur et non seulement en plan des espaces ouverts... la pensée relative, une conception du site et du projet comme un champ de relations plutôt que comme un arrangement d'objets»⁵.

1 Dans le texte l'emploi du mot diagnostic signifie la conjugaison des trois diagnostics : patrimonial, urbain et paysager.

2. Heinich Nathalie, *La fabrique du patrimoine*, Editions de la Maison des sciences de l'homme, 2005.

3. Latour Bruno et Yaneva Albena, « Le point de vue de la théorie de l'acteur-réseau sur l'architecture », *Explorations in architecture*, 2008.

4. Yaneva Albena, « Ecologie du projet », *ARCHITECTURE & Ecologie du projet*. Formation EKOPOLIS, 2010.

5. Marot Sébastien, *L'art de la mémoire, le territoire et l'architecture*, Editions de la Villette, 2010.

Diagnostic en relation

Ce diagnostic résulte de l'association de deux structures différentes, le Service des Patrimoines et de l'Inventaire de la Région Ile-de-France et le CAUE 78. Il attache ensemble différentes structures, mais aussi différentes façons de penser : un projet scientifique, un projet de valorisation, d'aide à la décision et un projet opérationnel. Il s'intéresse aux gens qui habitent, aux règles d'urbanisme qui encadrent, aux projets qui conservent, transforment, dénaturent... et met en relation «*les objets, les humains et les contextes*»⁶.

Diagnostic à trois échelles

Le diagnostic est conduit à trois échelles : à l'échelle du bâti, à l'échelle urbaine et à l'échelle du grand territoire. Il articule trois regards : le regard de l'historienne Roselyne Bussière, le regard de l'architecte Hélène Bouisson et le regard du paysagiste François Adam.

Le regard de François Adam⁷, troisième pilier de notre travail, va être présenté sommairement. Il identifie dix marqueurs du paysage, ou empreintes, qui expriment aujourd'hui la longue sédimentation du paysage. Ces empreintes sont toujours de près ou de loin en lien avec le fleuve. Elles signent l'identité de la Seine et de son parcours dans la vallée de la Seine Aval. Les dix marqueurs qu'il identifie sont : les îles ou anciennes îles, les confluences, les anciens et nouveaux ports et espaces particuliers en bord de Seine, les grands étangs, les grandes continuités agricoles, les parcours belvédères, les grands horizons forestiers, les petites et grandes falaises, les parcs et les jardins, des espaces et des signes particuliers...

Diagnostic urbain

Le diagnostic que je conduis est un diagnostic urbain au sens où il tente, dans le temps qui lui est imparti, d'«*appréhender la ville comme un système de relations*»⁸ et de retracer sommairement ces relations.

Il met à jour les relations de la ville à son territoire : relation à son site, à la Seine, à la topographie, aux infrastructures (eau, fer, route), au réseau viaire et au réseau bâti. Il identifie, sur le terrain, les éléments qui témoignent et permettent cette relation et s'interroge sur la façon dont ces éléments peuvent être pris en compte et nourrir le projet. Il s'intéresse «*à ce par quoi nous sommes liés en arrière... et aux fondations pour toutes les choses à venir*»⁹.

Le diagnostic urbain est relatif à un moment donné et spécifique à chaque ville. Il dépend de son site, de son histoire et de ses projets. C'est un diagnostic instable en cours de définition de son propre corpus. Chaque ville est susceptible de faire évoluer ce corpus avec une expertise qui se construit en s'exerçant. C'est un «*work in progress*».

Diagnostic dans la dynamique du projet

Enfin, le diagnostic se développe en relation avec les projets de différents acteurs : projet des habitants, projet des communes, projet des structures... Il s'articule aussi avec des projets à différentes échelles : à l'échelle du bâti (ravalement, transformation, construction nouvelle...), à l'échelle urbaine (espace public, centre ancien, PLU...), et plus largement à l'échelle du grand territoire (Seine-Aval, confluence Seine-Oise...).

Ce regard intègre plusieurs questionnements : patrimoine et projet sont-ils ou peuvent-ils être en relation ? Comment le patrimoine interroge-t-il le projet ? Comment le projet interroge-t-il le patrimoine ? Quelles réponses pertinentes peuvent émerger de ces croisements ?

La deuxième partie de la présentation explore les relations qui peuvent se nouer entre le diagnostic et la fabrique du projet.

6 Heinrich Nathalie, *La fabrique du patrimoine*, Editions de la Maison des sciences de l'homme, 2005.

7 François Adam, paysagiste au CAUE 78, n'intervient pas dans la présente communication. Le diagnostic paysager est en cours.

8 Heinrich Nathalie, op.cit.

9 Arendt Hannah, *La crise de la culture*, Gallimard, 1972.

Diagnostic et fabrique du projet

Le CAUE 78, au travers de ses différentes missions, est en prise directe avec la question du projet, du « projet en train de se faire » : projet d'architecture, projet d'urbanisme, projet de paysage... Pour cette raison, quand le CAUE 78 est interrogé sur le territoire de la Seine- Aval, nous associons la question du diagnostic à la question du projet. Ainsi pendant le temps du diagnostic, les différentes personnes de l'équipe du CAUE 78, qui accompagnent ces projets, sont associées au travail¹⁰.

Diagnostic et projet des habitants

L'exemple de la ville des Mureaux illustre les relations qui peuvent se nouer entre le diagnostic et le projet des habitants.

Aux Mureaux, j'assure tous les quinze jours une permanence de conseil, dans laquelle je suis tous les «projets en train de se faire avec les acteurs impliqués»¹¹. L'accompagnement se fait, le plus en amont possible du permis de construire, dans le cadre d'une permanence croisée avec le CAUE 78, l'élue à l'urbanisme, l'instructeur et le pétitionnaire. Le but de ces permanences est de «conjuguer les savoirs plutôt que de les séparer»¹².

Les permis de construire sont la chambre d'enregistrement du plus grand nombre de transformations quotidiennes de la ville (ravalement, extension, surélévation, construction nouvelle, densification de cœur d'îlot...) Ainsi, suivre les permis de construire permet de comprendre la fabrique de la ville ordinaire, comprendre «comment elle est venue à être avec un déplacement de l'intérêt pour le processus plutôt que pour la chose»¹³.

Lorsque nous avons présenté le diagnostic aux élus, au service de l'urbanisme et à certaines équipes de projets, nous nous sommes rendus compte que ces différents acteurs avaient une faible conscience des patrimoines de la ville malgré l'empilement des études. Si la connaissance existe, elle est ailleurs, dans un autre service, à la culture mais pas à l'urbanisme. En tout cas elle n'est pas mobilisée au service du projet.

Cette méconnaissance peut aussi s'apparenter à l'oubli. Oubli qui s'explique par le changement qui structure l'organisation des services, l'organisation du travail et l'organisation des projets. La ville des Mureaux, quand elle se définit à elle-même, oublie d'ailleurs qu'elle était une ville de villégiature ou même qu'elle avait un port.

Le diagnostic, qui se souvient et qui parcourt pas à pas, bâti par bâti, renoue le fil conducteur et apporte rapidement une connaissance précieuse pour le projet. Dans la permanence de conseil, lorsque je suis interrogée, le fait d'avoir le diagnostic, l'arpentage et l'existant avec moi, permet de déplacer l'échelle de questionnement et l'échelle de réponse : est-ce un projet de ravalement? Est-ce un projet d'entrée de ville ? Ou est-ce un projet de valorisation d'une ancienne emprise industrielle ?

La mise en relation du diagnostic, du permis de construire et du projet des habitants montre par ailleurs la difficile compatibilité entre le patrimoine, les règles et le projet des habitants. L'exemple des pavillons illustre bien cette difficulté. Bien souvent, aux Mureaux tout au moins, le pavillon, construction de taille modeste, est une première amarre pour l'acquisition d'un bien et pour le projet de la famille. Arrimée à cette petite chose, la famille va s'agrandir (trois à quatre enfants, seconde famille parfois) et demande au pavillon de grandir avec elle. Or, quand l'agrandissement rencontre la règle, cela ne se passe pas toujours bien et peut même aboutir à des réponses impossibles et parfois monstrueuses.

Les enseignements croisés du diagnostic et du suivi des permis de construire, sont mis au travail avec Roselyne Bussière pendant la durée du diagnostic. Ces questionnements modifient les connexions parmi les acteurs impliqués, nourrissent la fabrique du projet des habitants et enrichissent la fabrique de la ville.

10 Pour l'instant sont intervenus Elisabeth Rojat-Lefebvre, Bruce Plancke, Didier Renard, François Adam, Christelle Berger, Pascale d'Anfray-Legendre, Valérie Flicoteaux, Pascale Czobor et Cécile Varoquier.

11 Yaneva Albena, op.cit.

12 Arendt Hannah, op.cit.

13 Ibid.



L'élue à l'urbanisme Mme Michel participe à la plupart des permanences, Roselyne Bussière intervient dans certains conseils, Energies Solidaires vient de nous rejoindre pour améliorer la dimension énergétique des constructions, les habitants prennent plus facilement conscience de leur patrimoine et le diagnostic est systématiquement une référence dans le suivi des projets. Progressivement les permanences de conseil aux Mureaux s'apparentent «à un parlement des choses controversées»¹⁴.

Diagnostic et projet des communes

Les exemples de Méricourt et de Juziers illustrent les relations qui peuvent s'articuler entre le diagnostic et le projet des communes.

MÉRICOURT

La commune de Méricourt s'interroge sur la stratégie d'aménagement de son cœur de ville et la requalification des espaces publics, des voies et des circulations douces. Elle dispose d'une bonne connaissance de son patrimoine. Le diagnostic permet de revisiter ce patrimoine, de le voir autrement et de le mobiliser dans une dynamique de projet.

Méricourt est situé dans un site de méandre très affirmé, où les accidents dans le parcours du fleuve dessinent des boucles, avec une alternance de rives concaves et de rives convexes. Méricourt s'implante sur la rive concave de la boucle de Moisson, marquée par la présence d'une falaise abrupte. Trois chemins traversent la boucle et relient Méricourt à Freneuse¹⁵. Dans le village les sentes sont la terminaison de ces chemins. La topographie détermine les caractéristiques de ces sentes : en épingle dans le coteau et plongeantes vers la Seine.



¹⁴ Arendt Hannah, op.cit.

¹⁵ Méricourt est un ancien écart de Freneuse, ce qui explique la présence et l'usage de ces chemins.

Le village s'est développé linéairement au pied de la falaise, le long de la grande rue en remblais et en balcon sur le fleuve. Deux rives opposées se font face : côté falaise un front bâti plus ou moins continu, côté Seine une rive vernaculaire le long de laquelle s'intercalent de petits espaces publics d'une grande simplicité et des jardins en terrasse sur la Seine.



La falaise et le front bâti sont deux lignes parallèles. L'une est courbe et naturelle, l'autre est rectiligne et construite. Elles sont mêlées par un processus de fabrication réciproque. Les habitations construites avec les matériaux de la falaise ont leurs dépendances dans les troglodytes générées par cette extraction.

La falaise comme matière habitable, confère à Méricourt son identité spécifique dans son ensemble comme dans chacune de ses parties. C'est à la fois un révélateur de l'installation de la ville dans un site spécifique mais c'est aussi un matériau de construction à portée de main. Cette proximité du site et du faire qualifie la fabrique de l'espace public dans laquelle nous pouvons lire la main de celui qui habite.



La question qui se pose au projet à Méricourt est la suivante : comment la fabrique du patrimoine et la fabrique du projet peuvent-elles se conjuguer dans l'espace public ? C'est-à-dire comment le projet va-t-il faire dans sa fabrique pour intégrer, pour augmenter la relation privilégiée de la ville à son territoire ? Pour ne pas l'estomper ? Pour ne pas la banaliser ? Cette question est donc au travail. Le projet se fait... Nous aurons les réponses, nous l'espérons, avec le projet¹⁶.

JUZIERS

A Juziers, la commune travaille sur l'élaboration de son PLU¹⁷. Dans le rapport de présentation de ce document, le patrimoine est composé de dix sept bâtisses remarquables, deux châteaux et cinq lavoirs. Le diagnostic, en comparaison, apporte une connaissance plus précise, plus fournie et plus ancrée. Il s'intéresse à un corpus plus large de patrimoine bâti¹⁸ ainsi qu'au patrimoine urbain¹⁹ que je vais détailler maintenant.

Juziers est situé dans un site de méandre très peu affirmé. Le territoire de la commune qui s'étend du plateau du Vexin à la Seine est marqué par un fort relief avec un coteau sillonné de cinq micro-vallons. Le réseau des chemins s'organise suivant une maille quadrillée qui se déforme pour suivre cette topographie spécifique. Les neuf hameaux composant Juziers prennent place dans ce maillage, soit dans le coteau soit dans le replat entre le coteau et le fleuve.



16 Projet conduit par l'agence de paysage Praxys et accompagné par Valérie Flicoteaux, architecte-conseiller au CAUE 78.

17 Projet de PLU accompagné par Pascale d'Anfray-Legendre, architecte urbaniste-conseiller au CAUE 78.

18 Le diagnostic patrimonial s'intéresse au patrimoine ordinaire. Il intègre dans son corpus les typologies suivantes : immeuble, maison avec boutique, maison avec porte charretière, maison d'artisan, maison de bourg, cour commune, maison de maraîcher, maison rurale, ferme, maison de notable, villa, pavillon, maison de campagne, maisons jumelles, équipement artisanal/industriel, équipement de génie civil, équipement de loisir, équipement religieux, château. 177 bâtiments sont repérés dans le diagnostic patrimonial.

19 Le diagnostic urbain s'intéresse aux éléments qui témoignent et permettent la relation longue de la ville à son territoire. 90 éléments construits et non construits sont repérés dans le diagnostic urbain.

Les vides à l'intérieur de la structure urbaine nous mettent en relation. Relation dans l'espace avec ce qui existe ici, autour, au-dessus, au-dessous de nous. Relation dans le temps avec ce qui existe maintenant, avec ce qui a existé et avec ce qui existera. Ces vides nous mettent en relation avec les autres et les autres êtres vivants ; avec le site d'origine et avec l'origine de l'installation. Ils ont une «fonction mémoire»²⁰ et provoquent une sorte «d'épiphanie»²¹ du passé et du territoire.

Les vides sont d'une grande richesse d'usage longuement sédimentée : jardin d'agrément, jardin potager, jardin ouvrier, verger, potager, carrière... Cette richesse est révélatrice de la relation longue de la ville à son territoire. Suite à une urbanisation opportuniste et désorganisée, ces vides deviennent résiduels et très convoités. Avec l'injonction de construire la ville sur la ville, ils sont considérés comme opportunité de projet et risquent d'être uniformisés et bradés pour des constructions extrêmement médiocres.



Dans le tissu urbain, entre les mailles du réseau viaire, de nombreuses sentes héritées du maillage agricole sont en redondance avec la topographie. Parallèles aux courbes de niveaux, elles redessinent les vallons, perpendiculaires aux courbes de niveaux elles franchissent la pente. Ce sont des mémoires enregistrées sur lesquelles s'adossent les clôtures, les jardins, les constructions.

Les sentes jouent un rôle moteur dans le processus d'urbanisation des vides. Transformées en voies, elles permettent de lotir les vides qui les bordent. Conservées en sente, elles permettent de maintenir ces vides et par voie de conséquence la relation longue de la ville à son territoire.

20 Heinich Nathalie, op.cit.

21 Ibid.



Certaines formes construites persistent, s'adaptent et guident la transformation de la ville sur elle-même. Elles nous donnent à lire une limite parcellaire, une micro-topographie, le passage d'un ru, un mur perré bordant une grande propriété en bord de Seine. Ces presque-riens sont les «*éléments de la continuité... les fils conducteurs... la chaîne qui lie*»²² les occupations successives.



Ces petits guides nous montrent comment faire avec : avec le site, avec la pente, avec la vue, avec l'eau, avec une certaine forme de densité, avec la voiture... Ils nous montrent que la fabrique ancienne de l'ordinaire est une leçon de relation. Elle résulte d'une longue adaptation aux spécificités locales et nous indique les bonnes places et postures à prendre par rapport à un site.

22 Arendt Hannah, op.cit.

Diagnostic et projet des territoires

Enfin, les exemples de la Seine Aval et de la confluence Seine-Oise, illustrent les relations qui peuvent se construire entre le diagnostic et le projet des territoires.



SEINE AVAL

Dans le projet Seine Park conduit par l'agence TER pour le compte de l'EPAMSA, les 51 communes composant ce territoire sont regroupées en 14 entités paysagères. Pour aborder le territoire de Seine Aval et organiser l'arpentage, nous avons décidé de nous couler dans la logique de ce projet et d'organiser nos terrains en suivant ses entités paysagères. Le pari sous-jacent est que si le diagnostic intègre l'organisation du projet, alors le projet pourra intégrer les données du diagnostic.

CONFLUENCE SEINE-OISE

Au cours de l'année 2012, nous prévoyons de travailler sur le territoire de la confluence Seine-Oise, autour du projet du port fluvial d'Achères. A la demande de la DRAC, la démarche initiée par le diagnostic sera élargie à une échelle interdépartementale, au travers d'une collaboration entre le CAUE 78 et le CAUE 95. Notre collecte sera enrichie par les données des monuments historiques, les données archéologiques et des données environnementales... et d'autres données encore²³. Notre volonté est de tester de nouvelles relations entre diagnostic, projet et évaluation du projet au travers desquelles ces trois dimensions ne seraient pas seulement successives mais peut-être concomitantes tout au long du processus.

²³ Le projet de cette grande collecte est de se mettre au service de ce qui existe déjà, de ce qui n'est pas nécessairement pris en compte, de ce qui n'est pas nécessairement représenté.

Diagnostic chevelu

Nous avons aussi le projet d'inviter dans nos arpentages d'autres regards²⁴ qui «*en face de la pratique réelle, du travail de repérage et de sélection... en situation, participent activement au travail d'explicitation, aux questions concrètes et aux hésitations qui se posent*»²⁵, afin que leurs questions contribuent à faire évoluer et à affiner le diagnostic. Ainsi, nous aurons construit, en référence à la pensée de Bruno Latour, «*un objet chevelu*»²⁶ ou plutôt un diagnostic chevelu qui attache ensemble différentes structures, différentes façons de penser, différents regards... des objets, des humains et des contextes.

24 Sont invités à nos arpentages les regards d'autres que nous : anthropologue, philosophe, artiste, géographe, critique d'architecture, maître d'œuvre... L'invitation est ouverte.

25 Heinich Nathalie, op.cit.

26 Latour Bruno

Cet article est un tiré à part des Actes de la journée d'Etude organisée par la Région Île-de-France le 20 septembre 2012 :

Paysages d'Île-de-France, sous la direction d'Arlette Auduc, Paris, Région Île-de-France, Somogy, 2013, pp.128-143.



La boucle de Moisson vue depuis le bois de Châtillon, propriété de la Région.
© Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel. Laurent Kruszyk

Presqu'île en terre, la boucle de Moisson

De la même manière que la Bretagne a sa Belle-Île en Mer, l'Île-de-France a sa «presqu'île en terre», un territoire inattendu et singulier qui est circonscrit par le dernier méandre de la Seine sur l'espace francilien. Inattendu ? En effet, le voyageur forcément pressé qui emprunte l'autoroute de Normandie a en tête des images d'usines, de centrales et de ZAC, et il ignore que les frondaisons qu'il aperçoit au loin abritent une réserve naturelle régionale. Près de 190 espèces d'oiseaux y ont été observées et vingt-deux espèces de papillons protégées¹. Singulier ? A travers une histoire complexe qui voit les activités se succéder les unes aux autres et se surimposer, une permanence domine : les réseaux routiers, autoroutiers et ferrés de l'Île-de-France qui donnent tous l'impression de se diriger à l'assaut du méandre, l'évitent en réalité. Ce méandre de la Seine, le dernier avant la Normandie, est inclus dans l'Opération d'Intérêt National de Seine Aval, et c'est pour cela que ses communes centrales, Freneuse, Méricourt, Moisson, Mousseaux, mais aussi périphériques, Rolleboise et Bonnières-sur-Seine, ont fait l'objet d'un diagnostic patrimonial, ce qui a permis d'en révéler la particularité au cœur de la communauté d'agglomération de Mantes-en-Yvelines (CAMY) qui regroupe 30 communes et plus de 100 000 habitants. Il fait l'objet d'un diagnostic patrimonial qui conjugue quatre regards, celui du patrimoine urbain et paysager mené par le CAUE des Yvelines² et celui du patrimoine bâti et du photographe mené par le service Patrimoines et inventaires de la Région Île-de-France³.

Des permanences qui en font un méandre particulier

Une terre de confins

De longue date ce territoire, aujourd'hui à la limite entre l'Île-de-France et la Normandie, a été une terre de confins. L'Épte, qui marque la frontière entre les terres royales et celles du Normand Rollon depuis le partage de Saint-Clair en 911, se jette dans la Seine juste en aval du méandre. Depuis cette époque donc, des sentinelles de pierre veillent sur la sécurité du royaume et du duché. Le château de la Roche-Guyon, juste en face du méandre, sur la rive droite, en est un exemple majestueux⁴ auquel répond plus en aval la forteresse de Château Gaillard.

Le méandre de Moisson est aussi une terre de confins religieux : les diocèses de Rouen, de Chartres et d'Evreux s'y côtoient, les provinces ecclésiastiques de Paris et de Rouen s'y croisent, ce qui n'est pas anodin. En effet, comme le soulignait Dom Dubois, «*le nombre des affaires traitées à l'échelon des diocèses leur a conféré une importance considérable, puisque dans l'ancienne France le domaine de l'activité épiscopale débordait largement les affaires religieuses*»⁵. La boucle de Moisson elle-même se trouvait dans le diocèse de Chartres et de ce fait loin du centre de décision.

Depuis la partition de la Seine-et-Oise en 1964, la boucle de Moisson qui est dans les Yvelines se trouve bordée au nord-est par le Val-d'Oise sur la rive droite, le découpage administratif maintient donc la tradition.

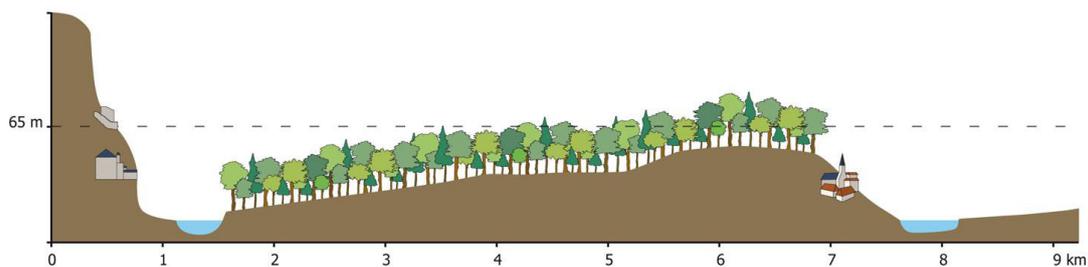
1 <http://www.aev-iledefrance.fr/>

2 Hélène Bouisson, architecte, et François Adam, paysagiste.

3 Roselyne Bussière, conservateur du patrimoine, et Laurent Kruszyk, photographe.

4 Bloeme Jacques, *Sentinelles de la Seine en Normandie médiévale*, Condé-sur-Noireau, Groupe Corlet, 2004.

5 Dubois Jacques. «La carte des diocèses de France avant la Révolution». In : *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*. 20e année, N. 4, 1965. pp. 680-691.

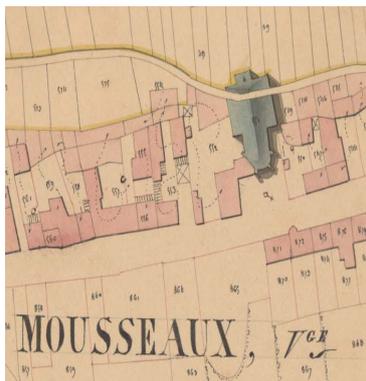


Coupe schématique nord-sud à travers le méandre.

© Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel. Diane Betored

La dissymétrie des rives et des villages

La boucle de Moisson qui est resserrée à la base, est un méandre en voie de recouplement, «*d'ici à quelques milliers d'années, la dynamique fluviale aidant la Seine pourrait couper droit sur Bonnières et transformer la boucle en un paysage nouveau*»¹. Ses rives s'opposent très nettement : rive concave escarpée qui culmine à cinquante mètres et le long de laquelle s'égrainent des villages-rues en balcon sur le coteau (Méricourt, Mousseaux), rive convexe en pente douce où s'étalent les villages de Freneuse et de Moisson. Le coteau escarpé est entaillé de nombreuses excavations troglodytiques qui font toute la spécificité et l'originalité de cette partie du territoire francilien. Le village de Mousseaux a même conservé un clocher en partie taillé dans le rocher, vestige d'une église troglodytique que le cadastre napoléonien représente de manière très inattendue : on voit une sente passer au dessus de l'église.



Détail du cadastre napoléonien.

© Archives départementales des Yvelines

Une terre isolée

L'examen des cartes anciennes et actuelles révèle une permanence : les réseaux de communication se dirigent tout droit vers la base du méandre, puis s'en écartent continuant leur ruée vers l'ouest. Cela donne son visage spécifique à Rolleboise, placé à un endroit stratégique et dont le développement est lié à cette situation. En effet, le long de la route royale aménagée à partir de 1713² et qui longe la rive droite depuis Mantes, Rolleboise est au pied de la côte qui monte vers Bonnières où se trouve le relais de poste. La voie qui traverse ce village est conforme au schéma mis en place par les ingénieurs des Ponts-et-Chaussées, c'est-à-dire droite et bordée de rangées d'arbres³. Elle a fait descendre vers les bords du fleuve le bourg qui était auparavant perché autour de son église et de son château (détruit).

1 Mazas Alain et Freytet Alain, *L'atlas des pays et paysages des Yvelines*, CAUE78, Editions Courcoux, 1992, p. 185.

2 Marchand Patrick, *Le maître de poste et le messenger, les transports publics en France au temps des chevaux*, Paris, Belin, 2006, p. 189.

3 Ibidem, p. 76.

Car au XVIII^e siècle, comme encore dans les années 1830, c'est à Rolleboise que les voyageurs modestes qui allaient de Paris à Rouen quittaient la galiote de Poissy ou le bateau à vapeur pour prendre les carriages et cabriolets de Rouen¹. Ce va-et-vient de voyageurs et de marchandises a généré des métiers qui apparaissent dans le recensement de 1836 : il y avait alors 5 aubergistes et 4 cabaretiers, 8 charretiers, 2 rouliers, 3 cochers, 1 charron, 3 bourreliers, 4 maréchaux et que reflètent les maisons de bourg qui bordent la route devenue nationale 13.

Donc les flux de voyageurs qui se concentrent à Rolleboise poursuivent ensuite leur chemin vers Bonnières, laissant à l'écart le méandre.



La création de la ligne de chemin de fer Paris-Rouen en 1843 est dans la même logique. Elle suit la vallée jusqu'à Rolleboise où elle franchit l'éperon rocheux grâce au percement d'un tunnel². Ce dernier, long de 2641 mètres, dont la construction présenta des difficultés et entraîna un chantier de vingt mois en partie confié à des ouvriers terrassiers anglais, était orné à son entrée de tourelles et de mâchicoulis qui ont aujourd'hui disparu³.

Une terre désirée

Cette terre en grande partie occupée par la forêt était placée sous l'autorité des seigneurs de la Roche-Guyon. Ils y possèdent les pressoirs banaux mais aussi perçoivent les péages sur la Seine. La position stratégique de la Roche-Guyon, véritable proue à la pointe sud-ouest du Vexin et dominant la Seine, explique la présence très précoce d'une forteresse.

1 Ibidem, p. 90.

2 Bocard Hélène, *De Paris à la mer, la ligne de chemin de fer Paris-Rouen-Le Havre*. Inventaire général, APPIF, Images du Patrimoine, p. 10.

3 Ibidem p. 86.

Suger la décrit comme un abri semi-troglodytique complété par une enceinte de terre avec fossé¹. Philippe-Auguste dans sa lutte implacable contre les Plantagenêts accorde une grande importance à la place-forte et soutient Gui de la Roche, seigneur du lieu de 1185 à 1222 dans la construction d'une forteresse dominée par un donjon. Il lui concède le droit de péage sur la Seine. A la suite de diverses successions et mariages, la baronnie devenue duché échoit à François VII de la Rochefoucauld. Son descendant, Alexandre de La Rochefoucauld, duc et pair de France, est compromis en 1744 dans une cabale contre Madame de Châteauroux, la favorite du roi. Louis XV l'exile sur ses terres avec ordre d'y rester. Il y séjourne donc avec sa fille et une société choisie de ministres et de gens de lettres. D'où les nombreux aménagements de cette époque au château lui-même, dans les jardins mais aussi dans la boucle de Moisson aménagée à des fins cynégétiques. La carte de Cassini montre les laies organisées à partir du château de l'autre côté de la Seine. On voit aussi le bac de la Vacherie qui permettait de traverser la rivière et qui a donné lieu à la construction de la « maison du passeur » bel édifice du XVIIIe siècle inscrit à l'inventaire supplémentaire.



Détail de la carte de Cassini.

© Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel. Laurent Kruszyk

De l'autre côté de la boucle, un autre seigneur puissant veille : Sully. A partir de 1598, il fait reconstruire le château de Rosny, le long de la Seine². La nouvelle construction commence en 1601, grâce à dix mille écus donnés par le roi, le marché est passé pour le portail et les pavillons. En août 1603, le roi visite le château et le parc est déjà aménagé³. Les propriétaires du domaine sont de ce côté du méandre tout aussi prestigieux que du côté de la Roche-Guyon : ce sont les Béthune-Sully jusqu'en 1718 et à partir de 1779 les Talleyrand-Périgord. Au XIXe siècle, la duchesse de Berry en fait son séjour préféré⁴, transformant le château en une maison de campagne à l'anglaise largement ouverte sur la nature. Elle fit elle-même avec son jardinier l'aménagement du parc : en 1824, par exemple, elle l'envoya prendre connaissance des rivières du Petit Trianon avant d'aménager la rivière à l'anglaise⁵. Par ailleurs, elle fit construire un pavillon avec salon de repos et enclos en forme de chaumière pour des animaux.

1 Châtelain André, *Châteaux forts et féodalité en Ile de France du XIe au XIIIe siècle*, Editions Créer, 1983, p. 180.

2 C.R.H.A.M. «L'archéologie du paysage au XVIIe siècle» In : *La topographie Française* de Claude Chastillon, vol.2 (reprographié) non paginé.

3 Ibidem.

4 *Entre cour et jardin, Marie-Caroline duchesse de Berry*, exposition 2007 Sceaux, Edition du musée de l'Ile-de-France, 2007, p. 49.

5 Ibidem, p.54.

Une serre chaude produisait des ananas et un jardin potager des fraises dont la duchesse raffolait : elle avait fait planter 14 000 pieds de 8 variétés différentes. Cette production a fait la prospérité de Rosny car lors du démantèlement du domaine le jardinier en chef, Monsieur Bordelet, fit l'acquisition des terrains et aménagements qui permettaient cette production et avec lui dix-sept producteurs de fraises fournirent les Halles parisiennes jusqu'en 1933¹.



Le château de Rosny-sur-Seine.

Lorsqu'en 1869 Gustave Lebaudy, riche industriel sucrier, achète le domaine, arrive un notable dont l'influence va être considérable pour la ville de Rosny² mais aussi pour la boucle de Moisson. La famille qui achète de vastes terres alentour conserve le château jusqu'en 1955. C'est logiquement sur les terres de cette grande famille catholique qu'eut lieu le Grand Jamboree de la Paix en 1947 qui rassemblait vingt cinq mille scouts. Le fait que ce rassemblement international ait eu lieu dans la boucle de Moisson souligne le caractère à la fois isolé du lieu mais aussi d'une desserte facile, ce qui a permis une telle invasion pacifique. Un petit train tournait en permanence pour relier toutes les parties du camp et desservait cinq gares. On imagine aisément les bouleversements temporaires que ce rassemblement a provoqués. Un témoignage les retrace : *«Une logistique impressionnante avait été mise en place, grâce au concours des services publics et du Génie de l'armée. La SNCF avait construit une gare provisoire qui s'appelait «Rosny Jamboree». Des trains spéciaux partaient de la gare Saint-Lazare toutes les dix minutes. Pour rejoindre le site du camp, qui se trouvait à 7 km, la RATP avait mobilisé des dizaines de bus qui emmenaient les participants sur place. On arrivait sur une grande esplanade appelée «Place des Nations» où le drapeau du « Jam », une grande fleur de lys stylisée dont la base était entourée d'un nœud de carrick (le fameux nœud de foulard des éclaireurs), flottait au sommet d'un immense mât qu'entouraient les drapeaux des quarante-huit pays participants. Au centre de cette place, une impressionnante mappemonde gonflée symbolisait le rassemblement de la planète.*

¹ District urbain de Mantes, *Le district urbain de Mantes, du passé vers le futur*, Maury imprimeur, 1987, p. 347.

² Ce sont les Lebaudy qui ont financé divers bâtiments publics dont l'église en 1890 et l'école maternelle (asile Saint-Georges) en 1898.

Pour faciliter les déplacements, le génie militaire avait rapporté de la ligne Maginot un petit train qui faisait le tour des installations réparties sur des kilomètres sans jamais s'arrêter. Il roulait à vitesse réduite et l'on pouvait monter ou descendre en marche sans danger. 88 GMC, 33 jeeps, 50 motos assuraient quotidiennement les transports et les liaisons. La livraison du pain était assurée par des boulangeries tractées sur 20 camions-fours...

Une grande poste centrale internationale, fonctionnant jour et nuit avait été installée, pour traiter les 50 000 lettres expédiées quotidiennement. Au Central téléphonique, 40 standardistes femmes et hommes en uniformes se succédaient. Un hôpital de campagne, comprenant 200 lits, dont 50 de chirurgie avait même été installé et il était opérationnel en cas de besoin¹».

Des images emblématiques conservent le souvenir de cette grandiose manifestation, notamment une ronde de scouts autour de l'immense globe terrestre.

Et autour coule un fleuve...

La navigation sur la Seine

Pendant longtemps la navigation sur la Seine en aval de Paris a été aléatoire et temporaire. Le gel, la sécheresse, les crues rendaient parfois la navigation impossible : par exemple, lors de l'hiver 1784, toute navigation est bloquée pendant deux mois². De plus, il faut distinguer nettement la descente et la remonte du fleuve. Si la première est relativement aisée et peu coûteuse puisqu'elle se fait au fil de l'eau, la seconde est beaucoup plus complexe et onéreuse. Selon une carte dressée par M. Lesueur, le méandre de Moisson fait partie des secteurs difficiles³.

C'est tout au long du méandre, sur la rive gauche, que se trouvait le chemin de halage, élément très important du paysage fluvial. La remonte le long du méandre nécessitait un renfort spécifique de chevaux⁴. Depuis la Déclaration royale de 1626, des relais de chevaux de courbe pour le tirage des bateaux le long de la Seine avaient été établis de 4 lieues en 4 lieues et ce pour assurer l'approvisionnement de Paris⁵. Ce chemin a subi de nombreuses coupures depuis qu'il n'est plus utilisé, l'une des plus récentes étant due aux sablières.

L'irrégularité de la navigation sur la Seine a été radicalement transformée en une vingtaine d'années entre 1835 et 1855 par la canalisation du fleuve et la construction de barrages mobiles du type Poirée : 1838 Bezons, 1846 Andrésy, 1850 Poses, 1853 Meulan et 1874 Notre-Dame de la Garenne⁶. Cela permet une navigation plus pérenne mais se pose encore le problème du mouillage insuffisant de la Seine qui parfois est inférieur à 1,50 mètres. C'est pourquoi en 1879 la loi Freycinet prévoit de nouveaux travaux dont la construction d'un dixième barrage⁷ : celui de Méricourt qui est désormais partie prenante du paysage de la boucle.

Le premier barrage de Méricourt était encore du type Poirée c'est-à-dire à fermettes et aiguilles, comme les premiers barrages sur la Seine⁸. Il a été reconstruit en 1965 mais il reste de nombreuses traces des premiers aménagements qui étaient particulièrement soignés : le plus bel exemple est la maison de l'éclusier qui se donne à voir sur la Seine et indique aux bateliers la distance du prochain barrage en amont ou en aval. Cette maison était insérée dans un aménagement paysager plus large dont rendent compte des cartes postales anciennes mais qui a été totalement gommé depuis par des aménagements d'une grande banalité.

Le second barrage de Méricourt, beaucoup plus monumental, s'inscrit avec force dans le paysage, dressant ses tours de commandes en béton.

1 François Lerch, <http://oratoiredulouvre.fr/articles/le-jamboree-de-la-paix-Moisson-1947-lady-baden-powell.html>

2 Le Sueur Bernard, *Conflans-Sainte-Honorine, Histoire fluviale de la capitale de la batellerie*, Paris, L'Harmattan, 1994, p.117.

3 Ibidem, p. 119.

4 Ibidem p. 152.

5 Ibidem p. 153.

6 Ibidem p. 200.

7 Ibidem p. 227.

8 Bussière Roselyne, *Un belvédère en Yvelines, Andrésy, Chanteloup-les-Vignes, Maurecourt*, Images du Patrimoine n° 252, Paris, Région Île-de-France, Somogy, 2008, p. 130-131.



Le barrage de Méricourt.

© Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel. Laurent Kruszyk

Franchir la Seine

Si la Seine faisait le lien entre les territoires qu'elle traversait, c'était aussi un obstacle à franchir pour aller d'une rive à l'autre. Pendant très longtemps entre Poissy et la Normandie, soit sur plus de 70 km, il n'y avait que trois ponts (Poissy, Meulan, Mantes). Dans l'intervalle des bacs permettaient d'aller d'une rive à l'autre. Dans l'effervescence des équipements du XIXe siècle (navigation, voie ferrée), l'équipement routier prend lui-aussi sa place, ne serait ce que pour permettre aux deux rives de bénéficier du progrès lié à l'arrivée du chemin de fer qui circule rive gauche. On voit donc se construire des ponts suspendus à Conflans-Sainte-Honorine (1836), Triel (1836) et entre La Roche-Guyon et Moisson jusqu'alors reliés par un bac. C'est Adolphe Boulland, ingénieur civil comme les frères Seguin qui ont construit les deux autres ponts, qui est concessionnaire. La construction commence en 1837 et s'achève en 1841 et comme il s'agit d'une entreprise privée, une concession de 99 ans, et par conséquent un péage sont établis. Au pied du château, le fleuve est enjambé par un ouvrage d'art plutôt aérien. Mais l'histoire de ce pont est plutôt agitée : en raison de son manque de stabilité et de l'augmentation de la circulation, cette dernière est réglementée à plusieurs reprises ; entre 1864 et 1899, plusieurs campagnes de réparations ont lieu, et des projets de transformation de l'édifice en pont semi-rigide voient le jour. En 1882, le pont doit être détruit et remplacé par un pont de type suspendu semi-rigide ; mais les travaux ne commencent qu'en 1914 et sont interrompus par la guerre. Ils reprennent en 1932, pour être achevés deux ans plus tard avec des procédés techniques au goût du jour. Simon Boussiron et Nicolas Esquillan dirigent les opérations ; ils ont mis au point la technique du pont en béton armé à tablier suspendu, dont le pont de la Roche-Guyon et celui d'Andrézy sont des applications¹. Le 9 juin 1944, le génie français fait sauter l'édifice pour freiner l'invasion allemande. Il n'a jamais été reconstruit, et les routes qui y donnaient accès ont été recouvertes par la végétation. Donc aujourd'hui la boucle de Moisson se retrouve aussi isolée qu'elle ne l'était au début du XIXe siècle.

¹ AD Yvelines, Série S Transports, sous-série 2S ouvrages d'art : 2S 131, 2S 132, 2S 133.



Vestiges du pont de la Roche-Guyon.

© Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel. Laurent Kruszyk

Des activités en millefeuille

Dans cette presqu'île ainsi délimitée les activités se sont succédées au fil des ans, se remplaçant, se superposant les unes sur les autres, la nouvelle effaçant les traces de la précédente. Cette propension au palimpseste est devenue une caractéristique du paysage de la boucle de Moisson.

La vigne arrachée

Comme dans toute l'Île-de-France, la vigne est une des activités traditionnelles qui ont façonné le paysage de la boucle en découpant le parcellaire, en nécessitant la construction de celliers, creusés dans le rocher à Mousseaux ou à Méricourt, construits en sous-sol à Freneuse en permettant à des cultivateurs peu fortunés d'avoir malgré tout une petite aisance¹. Le tableau ci-dessous réalisé à partir des données rassemblées par M. Lachiver montre l'importance que la vigne avait à la veille de la Révolution, spécialement à Méricourt où elle occupait la moitié du terroir. On voit aussi le coup porté par la Révolution à cette activité et le lent déclin du XIXe siècle, déclin qui, contrairement à une légende tenace, est bien antérieur à l'attaque du phylloxéra arrivé en Seine-et-Oise en 1885. A cette date en effet, la vigne n'est plus qu'un vestige.

LE DECLIN IRREMIABLE DE LA VIGNE				
	Freneuse (1032ha)	Méricourt (237 ha)	Mousseaux (720 ha)	Moisson (970 ha)
Fin du XVIIIe siècle	150ha 15% du terroir	120ha 51%	150ha 21%	100ha 10%
1807	121,5 ha	71,5 ha	127,5 ha	35 ha
1831	55 ha	43 ha	51 ha	17 ha
1874	5 ha	3 ha	8 ha	5 ha
1901	1,5 ha	7 ha	6,5 ha	8 ha

¹ Lachiver Marcel, *Vins, vigne et vigneron en région parisienne du XVIIe au XIXe*, Pontoise, 1982, p.435.

Le maraîchage oublié

Tout au long du XIXe siècle, ici comme ailleurs, la vigne est remplacée par l'arboriculture et les cultures maraîchères. Les monographies des instituteurs rédigées à la fin du XIXe siècle et conservées aux Archives départementales des Yvelines¹ font mention par exemple des asperges qui sont très renommées à Freneuse où elles donnent lieu à un marché qu'illustrent des cartes postales anciennes, mais aussi la culture des cerises et des prunes. A Moisson, l'instituteur décrit ainsi les «*principales cultures*» : «*Les cultures, par ordre d'importance, sont légumes (asperges, pommes de terre et pois), céréales, fruits (cerises et prunes), raisin.*» Cette activité aussi est oubliée. On a vu, par ailleurs, que la culture de la fraise avait fait un temps la prospérité de Bonnières.

Les dirigeables engloutis

Les vastes espaces agricoles et forestiers de la boucle de Moisson ont permis la genèse d'une aventure aéronautique originale : celle de la fabrication de ballons dirigeables. On la doit à la famille Lebaudy dont on a vu qu'elle possédait le château de Rosny et la quasi-totalité de la forêt de Moisson. A partir de 1896, un de leurs employés, l'ingénieur Henri Julliot étudie la possibilité de construire des ballons dirigeables. Il est soutenu dans sa démarche par Pierre et Paul Lebaudy, qui ont repris l'entreprise sucrière de leur père Gustave. Un immense hangar est construit en 1901. Dès l'année suivante, le 12 novembre, le premier dirigeable s'envole : les essais sont concluants. Le 8 novembre 1903 un vol a lieu entre Moisson et Paris : le «*Jaune*» qui a décollé de Moisson se pose devant la Tour Eiffel deux heures plus tard. Au total une quinzaine de dirigeables sont construits dont trois vendus à l'étranger. L'armée s'y intéresse car ils peuvent permettre des opérations de repérage des lignes ennemies en cas de guerre. Mais la concurrence des avions, à la fois moins vulnérables et moins soumis aux aléas climatiques, leur est fatale : les installations industrielles sont démontées en 1920².

Piret, Singer et Maggi envolés

En dehors de la boucle, mais juste à côté et en lien avec elle, Bonnières-sur-Seine a connu une activité industrielle importante, dont les traces sont encore bien visibles sur le territoire. Comme souvent au XIXe siècle, cette histoire est le résultat de l'esprit d'entreprise d'un homme, Jules Michaux. Elle a déjà été exposée dans les actes du colloque de 2011 «*Ces patrimoines qui font territoire*»³ mais en voici les grandes lignes. La famille Michaux qui tenait le relais de la poste aux chevaux depuis 1839 voit ses espérances ruinées par l'arrivée du chemin de fer en 1843. Jules Michaux se lance à la fois dans l'agriculture et l'industrie. Il reconstitue un vaste domaine terrien et crée une ferme modèle.



Pot de yoghourt Maggi (coll. part.).

© Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel. Laurent Kruszyk

1 http://archives.yvelines.fr/decouvrir/archives_en_ligne/index.php

2 Capry Robert, Poncelet M., *Moisson, berceau des ballons dirigeables* ; article en ligne : <http://mairie.jussy18.free.fr/1206.pdf>

3 Bussière Roselyne, «*Connaissance, prise de conscience, actions locales : de nouveaux outils, les diagnostics patrimoniaux, l'exemple de l'OIN de Seine-Aval*», In : *Ces patrimoines qui font territoire*, actes du colloque régional 24-25 novembre 2011, Paris, Conseil Régional Île-de-France, Somogy, 2012, p.52.

Il touche à toutes les productions : élevage laitier, culture de la betterave, des asperges. Il se lance aussi en 1863 dans la distillation d'alcool, celle du schiste bitumeux, donnant naissance à une zone industrielle dans laquelle seront construites plus tard les usines métallurgiques Piret et les usines Singer. Ces deux établissements recrutent la main d'œuvre locale, ou l'attirent sur place et c'est ainsi qu'à l'entrée de Freneuse l'imposante cité Hervé Duchesne a été construite au début des années 1960 ou bien dans le centre-ville une cour commune, 110-112 rue du général De Gaulle. Par ailleurs en 1909, la société suisse Maggi vient s'implanter à l'entrée de la boucle de Moisson pour la production laitière dans des étables modèles et l'installation d'une sècherie de légumes qui utilise la production maraîchère locale. De ces activités là aussi, il reste quelques rares traces, comme un ancien bâtiment rural d'inspiration suisse.

Les carrières enfouies

Il n'y a pas mention de la présence de carrières sur la carte d'Etat-Major du début du XIXe siècle. Il semble que cette activité extractive ait commencé au début du XXe siècle, où des entrepreneurs locaux dont les noms sont désormais liés à cette activité, les Langlois, les Boulanger exploitent des gisements pour les besoins de leur entreprise de maçonnerie¹. L'exploitation intensive du site a duré une cinquantaine d'années, depuis l'autorisation par arrêté ministériel du 2 juin 1961, jusqu'au reboisement des espaces exploités. Au total ce sont plus de 800 ha qui auront été ainsi bouleversés. La forêt de Moisson a été en grande partie rasée, le site de la Ballonnière a servi de bassin de décantation et de stockage avant évacuation par la Seine des matériaux grâce à un tapis roulant long de plusieurs centaines de mètres passant sous la route de Lavacourt.



Les anciennes carrières Boulanger à Freneuse.

© Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel. Laurent Kruszyk

¹ Union pour la protection de la boucle de Moisson et de ses habitants. *Histoire des carrières dans la boucle de Moisson*, http://www.upbmh.com/ubmfr/40_les%20carrieres.html#forages

De ce bouleversement est née la base de loisirs régionale qui s'est formée autour du bassin creusé alors par la société Morillon-Corvol. L'autre carrière importante de Moisson fut concédée en 1976 à la Compagnie des Sablières de la Seine. Elle a été fermée dix ans plus tard, comblée et reboisée. A l'occasion du 3ème concours européen de réaménagement de carrières de granulats, la Compagnie des Sablières de la Seine a reçu le 1er prix en 2002 pour le site de Moisson/Freneuse. L'activité des carrières, qui touche à sa fin puisqu'il n'en reste qu'une seule à Freneuse, a duré somme toute peu de temps mais elle a considérablement modifié le paysage de la boucle de Moisson. Finalement elle a donné naissance à la base de loisirs, à la forêt régionale et à une expérience artistico-industrielle tout à fait exceptionnelle : celle de monsieur Boulanger.

Sur les carrières de la famille Boulanger à Freneuse, lorsque l'activité d'extraction a cessé, le propriétaire a continué une activité industrielle : il récupère les laitiers, produits de la sidérurgie, les trie et les stocke pour les vendre comme granulats. Mais il ne les stocke pas n'importe comment : il en fait des installations artistiques qui changent au gré du temps et des saisons. De plus des conteneurs ont été transformés en habitations qui peuvent abriter des artistes en résidence inspirés par le site et son activité ou des personnes ayant besoin d'un moment dans un endroit apaisé.

Une villégiature plutôt discrète

Le repérage de terrain a permis de retrouver notamment à Freneuse des maisons de campagne du XVIIIe siècle qui profitent à la fois de la vue sur la Seine et des produits de la terre. Par exemple la propriété du 166 rue Charles de Gaulle déjà présente sur le cadastre napoléonien et dont le jardin, de l'autre côté de la rue, se prolonge jusqu'à la Seine.

Au XIXe siècle, on continue de venir profiter de la campagne ou de la forêt mais c'est surtout au XXe siècle que la villégiature se développe et donne lieu à la construction de nombreuses villas et pavillons. Elle s'installe aussi dans d'anciennes maisons rurales, transformées à cet effet. D'une manière générale, sauf à Lavacourt, on ne trouve pas de véritable quartier dédié aux citadins en quête de nature, comme c'est le cas à Augergenville avec Elisabethville ou exemple moins connu, à Porcheville où avant la guerre existait un «boulevard des Parisiens».



Létang de Lavacourt.

Bien évidemment, la vue sur le fleuve est particulièrement recherchée, comme déjà à l'époque de Monet qui lors de son séjour à Vétheuil de 1878 à 1881 a peint à maintes reprises la boucle de la Seine qui s'étendait sous ses yeux. Encore en 2009, selon les chiffres donnés en ligne par l'INSEE, les résidences secondaires représentaient à Moisson 22%, à Mousseaux 8,5 %, à Méricourt 7%, à Freneuse 6,5 % des bâtiments, ce qui est bien au-dessus de la moyenne des Yvelines qui est de 2%. Faisant exception à cette commune discrétion, quelques maisons de notables ont été repérées à Rolleboise, comme le manoir Sarita, immense résidence de 1200m² avec un atelier d'artiste dans le parc. Une petite maison rurale a été incluse dans le nouvel édifice construit en 1908 par l'architecte américain Charles Knight pour le sculpteur Herbert Ward et son épouse Sarita. Toutefois, ce qui est le plus spectaculaire est la vue dont on jouit depuis le bâtiment entièrement tourné vers le panorama¹.

Une villégiature plus populaire s'est développée depuis, dans la lignée des pêcheurs du dimanche de la Belle Epoque : lors de la fermeture de la carrière Morillon-Corvol (ouverte en 1963), il fut décidé de la laisser en eau pour créer un lac artificiel d'une centaine d'hectares et de créer une base de loisirs qui fut inaugurée le 8 juillet 1977. C'est l'une des douze bases de loisirs de la Région.



Le site de Vétheuil peint par Monet.

© Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel. Laurent Kruszyk

Le royaume de l'œdicnème criard

C'est encore la Région qui gère la réserve naturelle régionale d'environ 910 hectares créée en 2009. *«La valeur floristique du site provient d'un ensemble d'espèces végétales rares. Sur les coteaux calcaires se développent des pelouses et des boisements calcicoles. Des landes et des pelouses se concentrent sur la partie des terrasses alluviales de la boucle de Moisson. La grande lande à callune située à l'ouest de la forêt de Moisson est aujourd'hui protégée. A l'heure actuelle, les secteurs remblayés sont colonisés par les bruyères et les genêts, surtout dans la partie est. A l'ouest, le paysage ressemble davantage à une steppe caillouteuse qui s'accompagne de bouleaux et de saules. La richesse de la faune émane d'un trésor ornithologique exemplaire.*

¹ Union régionale des CAUE d'Île-de-France, *Architectures du XXe siècle en Île-de-France*, Union régionale des CAUE d'Île-de-France, Dapa, 2001.

Près de 190 espèces sont observées : cette boucle de Moisson est un site remarquable pour la migration des oiseaux. Une centaine d'espèces nicheuses dont l'engoulevent d'Europe et l'oedicnème criard y ont élu domicile. Mais l'on y trouve aussi des passereaux tel que le Pipit des arbres, le Pouillot fitis ou la Fauvette des jardins qui ne se privent pas de faire remarquer leur présence, ou le gros-bec, le gobemouche gris et la mésange boréale, plus discrets. Le territoire présente également un grand intérêt pour les papillons avec vingt-deux espèces protégées dont cinq au plan national'».

Ainsi, le paysage de la boucle de Moisson, dans lequel espace naturel l'emporte très largement sur espace bâti, n'est pas le reflet, bien qu'il soit très peu urbanisé, de la permanence d'une Nature qui serait restée intangible depuis la nuit des temps. C'est au contraire la preuve de la grande labilité des activités pourtant ancestrales qui en se succédant les unes aux autres ont façonné le paysage actuel. C'est peut-être à partir de maintenant que commence la grande permanence puisque le territoire est devenu une réserve naturelle régionale en même temps qu'il est un site Natura 2000 c'est-à-dire reconnu à l'échelle européenne.

Roselyne Bussière

1 <http://www.aev-iledefrance.fr/>

GLOSSAIRE

Maison de bourg

Maison alignée, mitoyenne sur les deux côtés, d'un étage carré et présentant une modénature soignée (corniche, bandeaux, entourage de baies...). Elle peut être, selon les époques en moellons enduits, en brique, en meulière. En général ses travées sont régulières.

Le critère discriminant est qu'elle occupe toute la largeur de sa parcelle.

Maison avec boutique

Variante de la maison de bourg qui présente les mêmes caractéristiques que celle-ci, avec en plus la présence de boutique en rez-de-chaussée.

Élément très marquant aussi des bourgs, cette typologie est menacée par la disparition du commerce local ou par la dérive publicitaire.

Maison avec porte charretière

Occupant elle aussi toute la largeur de la parcelle, la maison à porte charretière présente un visage différent selon qu'on se trouve dans un village ou dans un centre bourg. Dans le village, elle peut avoir des ouvertures irrégulières et en général la porte charretière (qui en réalité est un passage charretier) est surmontée d'une fenêtre gerbière qui atteste l'activité agricole de ses occupants.

En milieu plus urbain, elle présente des ouvertures en travées régulières. Elle a souvent une boutique adjacente car c'est une maison de commerçant.

La version encore plus urbaine est la maison à porte cochère.

Maison rurale

Hétérogène, la maison rurale se caractérise par la présence d'une cour que l'on traverse pour entrer dans la maison. De ce fait, elle n'occupe pas toute la largeur de la parcelle. Elle dispose aussi d'annexes agricoles plus ou moins étendues. Enfin, en général elle a des ouvertures disposées de manière irrégulière sur la façade.

La grande variété des implantations à l'échelle d'un village, voire même d'une rue, est une caractéristique essentielle de la maison rurale.

Cour commune

Comme son nom l'indique, la cour commune est constituée d'un espace ouvert commun à plusieurs maisons distribuées autour de lui. C'est une forme d'occupation des cœurs d'îlots. Les maisons, de petite taille, sont mitoyennes, et ont de petites annexes agricoles telles qu'un grenier à l'étage.

Au XIXe siècle la cour commune est devenue une forme d'habitat ouvrier, elle se présente alors sous un jour plus régularisé mais le principe est le même.

Ferme

Exploitation agricole composée d'un logis et de dépendances distribués autour d'une cour. Les variantes sont très nombreuses, de la ferme seigneuriale avec un colombier à la ferme « urbaine » installée au cœur d'un bourg et dont le logis présente la même élévation et le même décor qu'une maison de bourg.

Dans la maison rurale, les annexes agricoles sont plus petites que la maison d'habitation. C'est l'inverse pour la ferme, même si cette répartition est parfois difficile à cerner.

Maison de notable

La maison de notable est une maison individuelle, la plupart du temps en milieu de parcelle et dont l'entrée se fait après avoir traversé un jardin. Elle est de grande taille (un étage carré et cinq travées) et dispose la plupart du temps de communs, soit maison de gardien, soit annexes diverses. Son décor est toujours soigné voire même raffiné et le reflet des modes du moment : néoclassique, éclectique, pittoresque, régionaliste... Elle est entourée d'un jardin de grande taille auquel on accède par un portail soigné, plutôt monumental. En général la maison de notable se donne à voir et/ou jouit d'une vue panoramique.

Maison de campagne

Le terme de « maison de campagne » est utilisé pour des maisons présentes sur le cadastre napoléonien donc antérieures à celui-ci. Ce sont des maisons la plupart du temps en milieu de parcelle et qui s'affichent moins que les maisons de notable. Elles ont souvent un beau jardin et une implantation non loin de la Seine. Plus difficiles à identifier que les maisons de notables, elles nécessitent des recherches complémentaires en archives pour être bien cernées.

Villa

Plus petite que la maison de notable (donc moins de cinq travées) la villa est une maison d'un étage carré la plupart de temps en milieu de parcelle. Elle peut être alignée, dans ce cas, l'entrée se fait toujours par la façade donnant sur le jardin. Elle présente les mêmes caractères que la maison de notable, notamment en termes de décor. Elle se donne à voir depuis la rue et on y accède par un portail souvent soigné.

Pavillon

Le pavillon est une petite villa dont il a les caractères en moins riche. Il ne dispose pas d'un étage carré mais parfois d'un étage de comble aménagé. Il est lui aussi normalement en milieu de parcelle, même si cette dernière est petite. On trouve aussi beaucoup de pavillons placés en héberge, c'est-à-dire sur la limite parcellaire.

Maisons-jumelles

Pavillons et villas sont parfois disposés en maisons-jumelles c'est-à-dire accolés l'un à l'autre de telle sorte qu'on ait l'illusion que l'édifice est plus grand qu'il ne l'est réellement.

Dénaturation

Le terme est employé dans le sens figuré du dictionnaire « fausser le sens, altérer », c'est-à-dire une transformation qui a changé la nature de la maison et fait qu'on ne sait plus à quel famille elle appartient.

Les transformations sont inévitables, (il n'est pas question de figer le patrimoine ordinaire dans son état présent, c'est contraire à sa nature qui est justement une évolution lente et ininterrompue), mais lorsque cette transformation est si forte qu'on n'arrive plus à déterminer à quelle famille appartient la maison, on parle de dénaturation. Cela ne signifie pas que la maison doit être détruite, loin de là, cela signifie simplement qu'elle ne peut pas être prise en compte en tant qu'objet patrimonial. Les dénaturations sont donc des changements structurels qui affectent les façades, modifications du nombre et du volume des ouvertures, modifications des accès, transformation des espaces agricoles en espaces d'habitation, ouverture de portes de garage très basses ... Dans ce cas, la maison n'a pas été retenue dans le diagnostic puisque on ne peut déterminer à quelle famille elle appartient.

Evidemment, peu de maisons sont restées inchangées depuis leur construction mais ces changements n'empêchent pas d'analyser la nature du bâtiment. Les modifications les plus récurrentes sont

- Le dégroutage des façades en moellons irréguliers qui à l'origine étaient destinés à être cachés sous un enduit
- La perte de modénature, notamment en plâtre, lors d'un ravalement intempestif qui supprime les corniches, bandeaux, pilastres, entourages de baies....
- La recherche d'une esthétique « rustique » qui entraîne, outre les moellons apparents, les linteaux de bois, voire même les placages de faux pans de bois
- Le goût des façades propres et lisses avec des enduits contemporains (qui remplacent mal les enduits à la chaux) et le placage de briquettes
- Les portes et fenêtres d'usines en PVC, les volets roulants avec coffre saillant à l'extérieur
- Les volets pleins avec Z à la place des persiennes
- Les portails modifiés, les murs de clôture éventrés par les accès pour les parcelles en cœur d'îlot...

Malgré tout, ces maisons sont repérées car les altérations ne sont pas structurelles et sont réversibles.

RESSOURCES DOCUMENTAIRES

Cartographie, iconographie et données statistiques

Carte de Cassini (1756-1789)

Diagramme d'évolution de la population

EHESS <http://cassini.ehess.fr/>

Carte des Chasses (1774)

ressources documentaires du Service Patrimoines et Inventaire de la Région Ile-de-France

Atlas de Trudaine (1738-1780)

Archives Nationales <http://www.culture.gouv.fr/documentation/archim/atlasdetrudaine.htm>

Plan d'Intendance (entre 1780 et 1789)

Cadastre napoléonien (1er quart du XIXe siècle)

Cartes postales

Archives Départementales des Yvelines <http://archives.yvelines.fr>

Carte d'Etat-Major (1820-1866)

Carte d'Etat-Major des environs de Paris (1818-1824)

Carte topographique des environs de Paris (1906)

<http://www.geoportail.gouv.fr/accueil>

INSEE, base de données, données locales

<http://www.insee.fr/fr/bases-de-donnees/>

Sources

Monographie de l'instituteur (1899)

Monographie de Paul Aubert (2ème quart du XXe siècle)

Archives Départementales des Yvelines <http://archives.yvelines.fr>

Bibliographie

Ouvrages généraux

- Lachiver Marcel, *Vigne, vin et vigneron en région parisienne du XVIIe siècle au XIXe siècle*, Société historique et archéologique du Val d'Oise et du Vexin, 1982.
- Marchand Patrick, *Le maître de poste et le messager. Les transports publics en France au temps des chevaux*, Belin, 2006.
- Vacant Claude, *Routes et Ponts en Yvelines du XVIIe au XIXe siècles*, Paris, Presses de l'École des Ponts et Chaussées, 1988.

Monographies sur les communes

- Ackerman Evelyn Bernette, *Village on the Seine. Tradition and change in Bonnières 1815-1914*, New York, Cornell Univ. Press, 1978.
 - Anne Albert, *Cent ans d'industrie à Bonnières*, Impr Le Mantais, 1964.
 - Collectif, *Le patrimoine des communes des Yvelines*, Editions Flohic, 2000, 2 vol.
- Voir aussi la base : <http://fr.topic-topos.com/>
- Grimaud Hélène, *Carte archéologique de Bonnières-sur-Seine*, Conseil général des Yvelines, 1995.

Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement des Yvelines
56, avenue de Saint-Cloud 78000 Versailles
Tél. : 01 39 07 14 86 • Fax : 01 39 50 61 60
www.caue.fr

Conseil Régional d'Ile-de-France
Unité Société
Direction de la culture, du tourisme, du sport et des loisirs
Service Patrimoines et Inventaire
115, rue du Bac 75007 Paris
Tél. : 01 53 85 53 85
www.iledefrance.fr